

Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik

Suchabfrage	24.04.2024
Thema	Keine Einschränkung
Schlagnote	Rüstungsprogramm, Landesverteidigung und Gesellschaft
Akteure	Keine Einschränkung
Prozesstypen	Gesellschaftliche Debatte
Datum	01.01.1965 - 01.01.2023

Impressum

Herausgeber

Année Politique Suisse
Institut für Politikwissenschaft
Universität Bern
Fabrikstrasse 8
CH-3012 Bern
www.anneepolitique.swiss

Beiträge von

Ackermann, Marco
Andrey, Georges
Barras, François
Buchwalder, Mathias
Burgos, Elie
Bühlmann, Marc
Da Pozzo, François
Füzesséry, Alexandre
Gilg, Peter
Huguenet, François
Junker, Beat
Kistler, Jörg
Magnin, Chloé
Meuwly, Christian
Porcellana, Diane
Schubiger, Maximilian
Terribilini, Serge
Zosso, Oscar
Zumofen, Guillaume

Bevorzugte Zitierweise

Ackermann, Marco; Andrey, Georges; Barras, François; Buchwalder, Mathias; Burgos, Elie; Bühlmann, Marc; Da Pozzo, François; Füzesséry, Alexandre; Gilg, Peter; Huguenet, François; Junker, Beat; Kistler, Jörg; Magnin, Chloé; Meuwly, Christian; Porcellana, Diane; Schubiger, Maximilian; Terribilini, Serge; Zosso, Oscar; Zumofen, Guillaume 2024. *Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik: Rüstungsprogramm, Landesverteidigung und Gesellschaft, Gesellschaftliche Debatte, 1969 – 2022*. Bern: Année Politique Suisse, Institut für Politikwissenschaft, Universität Bern. www.anneepolitique.swiss, abgerufen am 24.04.2024.

Inhaltsverzeichnis

Allgemeine Chronik	1
Grundlagen der Staatsordnung	1
Politische Grundfragen	1
Nationale Identität	1
Landesverteidigung	1
Landesverteidigung und Gesellschaft	5
Militäreinsätze	11
Militärorganisation	12
Ausrüstung und Beschaffung	13
Bevölkerungsschutz	17
Wirtschaft	18
Wirtschaftspolitik	18
Strukturpolitik	18
Wirtschaftsordnung	19
Sozialpolitik	19
Soziale Gruppen	19
Kinder- und Jugendpolitik	19
<hr/>	
Parteien, Verbände und Interessengruppen	20
Parteien	20
Grosse Parteien	20
Linke und ökologische Parteien	20

Abkürzungsverzeichnis

EJPD	Eidgenössisches Justiz- und Polizeidepartement
VBS	Eidgenössische Departement für Verteidigung, Bevölkerungsschutz und Sport
UNO	Organisation der Vereinten Nationen
SiK-SR	Sicherheitspolitische Kommission des Ständerates
EFK	Eidgenössische Finanzkontrolle
AUNS	Aktion für eine unabhängige und neutrale Schweiz
SiK-NR	Sicherheitspolitische Kommission des Nationalrates
EU	Europäische Union
GRD	EMD/Gruppe für Rüstungsdienste
BIP	Bruttoinlandsprodukt
SGB	Schweizerischer Gewerkschaftsbund
BLV	Bundesamt für Lebensmittelsicherheit und Veterinärwesen
NATO	North Atlantic Treaty Organization
GSoA	Gruppe für eine Schweiz ohne Armee
BWL	Bundesamt für wirtschaftliche Landesversorgung
ETHZ	Eidgenössische Technische Hochschule Zürich
SOG	Schweizerische Offiziersgesellschaft
KMG	Bundesgesetz über das Kriegsmaterial
RUAG	RüstungsUnternehmen AktienGesellschaft
EMD	Eidgenössisches Militärdepartement, heute: Eidgenössisches Departement für Verteidigung, Bevölkerungsschutz und Sport (VBS)

DFJP	Département fédéral de justice et police
DDPS	Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports
ONU	Organisation des Nations unies
CPS-CE	Commission de la politique de sécurité du Conseil des Etats
CDF	Contrôle fédéral des finances
ASIN	Action pour une Suisse Indépendante et Neutre
CPS-CN	Commission de la politique de sécurité du Conseil national
UE	Union européenne
GDA	DMF/Groupement de l'armement
PIB	Produit intérieur brut
USS	Union syndicale suisse
OSAV	Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires
OTAN	L'Organisation du traité de l'Atlantique nord
GSsA	Groupe pour une Suisse sans Armée
OFAE	Office fédéral pour l'approvisionnement économique du pays
EPFZ	École polytechnique fédérale de Zürich
SSO	Société Suisse des Officiers
LFMG	Loi fédérale sur le matériel de guerre
RUAG	RüstungsUnternehmen AktienGesellschaft
DMF	Département militaire fédéral, aujourd'hui: Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports (DDPS)

Allgemeine Chronik

Grundlagen der Staatsordnung

Politische Grundfragen

Nationale Identität

GESELLSCHAFTLICHE DEBATTE
DATUM: 24.06.2022
MATHIAS BUCHWALDER

Pour fêter les **100 ans de l'association des gardes suisses du Vatican**, des anciens membres de la Garde pontificale se sont réunis le temps d'un week-end à Appenzell. Fondée en 1921 (le jubilé a été repoussé d'une année en raison de la pandémie), l'association a pour but de maintenir les liens entre les miliciens ayant contribué à la protection du Saint-Siège. Si l'association a vu le jour il y a un siècle, la Garde suisse est au service du pape depuis 1506. Par ailleurs, une nouvelle caserne devrait être construite pour loger les gardes à l'horizon 2030. L'événement a inspiré le titre «ein wenig Rom und ganz viel Ruhm» à l'Appenzeller Volksfreund.¹

Landesverteidigung

Landesverteidigung

GESELLSCHAFTLICHE DEBATTE
DATUM: 31.12.1981
CHRISTIAN MEUWLY

Les lézardes apparues ces dernières années dans l'**environnement politico-stratégique de la Suisse** se sont encore élargies en 1981. L'instabilité des régimes situés dans les zones respectives d'intérêts vitaux des deux grandes puissances, les efforts marqués de ces dernières pour rétablir la discipline chez leurs alliés et le retour aux démonstrations de force dans les relations Est-Ouest ont arraché l'Europe occidentale à la tranquillité de la détente. Cependant, pas plus en Suisse que dans les pays européens membres de l'OTAN, l'opinion n'a réagi unanimement aux avertissements réitérés des stratèges. Cette année, le raidissement psychologique provoqué par l'occupation de l'Afghanistan s'est moins vivement manifesté que la peur d'une hécatombe atomique. Pour la troisième fois consécutive, les Chambres ont adopté un programme annuel d'armement dépassant le milliard de francs. En prévision de projets d'équipement toujours plus coûteux, le PSS a lancé son initiative tendant à soumettre les crédits d'engagement du DMF au référendum facultatif.

GESELLSCHAFTLICHE DEBATTE
DATUM: 31.03.2022
CHLOÉ MAGNIN

Depuis février 2022, la **neutralité suisse** et sa signification exacte constitue l'un des sujets qui ne cesse de faire trembler la coupole fédérale. L'histoire nous montre que non seulement la neutralité évolue avec le temps, mais elle dépend d'une multitude de facteurs, notamment économiques et politiques, rendant la prise de décision parfois complexe, lors de débats parlementaires. Alors que les élu.e.s s'entretiennent sur les mêmes bases légales, ce sont souvent des réalités très différentes qui s'entrechoquent sur la vision que chacun.e a de la politique de neutralité. L'exportation du matériel de guerre constitue un très bon exemple en ce sens.

Depuis 2022, la Suisse a reçu plusieurs demandes de **réexportation de matériel** de type **militaire** de la part d'autres pays. Il est à noter que la loi concernant ce type de demandes est très stricte. En effet, afin de protéger sa neutralité, la Suisse interdit toute réexportation vers des pays en guerre et demande que le pays qui souhaite procéder à une réexportation dépose une demande officielle avant d'y procéder. Dans les cas particulièrement médiatisés, il s'agissait de réexportations vers l'Ukraine, en guerre avec la Russie depuis février 2022. Les demandes ont tout d'abord été déposées par l'Allemagne (pour des munitions et des grenades), dès mars 2022, puis par le Danemark (pour des chars Piranha III), en juin 2022, et finalement par l'Espagne (canons antiaériens) en février 2023. Ces demandes ont toutes été refusées, mais non sans susciter des débats. En effet, pour certains membres du Parlement, la loi sur l'exportation de matériel de guerre (LFMG) pourrait être plus souple et garantir la neutralité tout en laissant les acheteurs réexporter leurs acquisitions. Dans cette optique, une motion a été discutée puis votée en mars 2023 pour rendre certaines réexportations légales. Cependant, pour le Conseil fédéral, un tel changement ne peut pas garantir le droit de neutralité suisse, qui est selon lui primordial. Les micros ont chauffé, avant que la motion ne soit finalement rejetée. Il est intéressant de préciser que les discussions autour de cette motion ont été imprégnées par la guerre en Ukraine. Cependant, l'acceptation de la motion n'aurait pas permis d'envoyer du matériel de guerre suisse vers l'Ukraine, car l'objet n'aurait pas eu d'effet rétroactif. Certains médias ont déjà, avant la votation de la motion en mars 2023, questionné les

motivations de ces réexportations. Ainsi, la question des intérêts relatifs à la réexportation d'armes a brièvement été évoquée par la WOZ, dans un rapport traitant de l'industrie du matériel de guerre en Suisse. Dans le pays, 139 acteurs, générant des centaines de millions de francs d'exportations, seraient actifs dans l'industrie militaire. Evoquant des laps de temps conséquents pour avoir accès à des données et un manque de transparence, les quelques lignes du journal zurichois ont souligné que la production du matériel de guerre en Suisse demeure un sujet sensible. Il n'en reste pas moins que cette industrie est sous pression. En effet, les demandes de l'Allemagne, du Danemark et de l'Espagne sont aussi liées à des questions économiques, car les entreprises suisses actives dans le secteur de l'exportation de matériel militaire pourraient perdre une partie de leur clientèle en fonction de la politique suivie par la Suisse. De plus, le débat est associé à la coopération internationale. En effet, en mars 2023, la Liberté a publié un article mentionnant des pays européens qui ont accusé la Suisse d'être « hypocrite » et de soutenir la Russie en refusant les réexportations vers l'Ukraine. Dans ce contexte, certains parlementaires, dont Charles Juillard (centre, JU) lors des débats sur le rapport 22.063, ont émis des inquiétudes vis-à-vis de la coopération avec d'autres États ou organisations comme l'OTAN, si la Suisse ne s'exprimait pas en faveur de la réexportation. En raison de la division qui règne au sein de la classe politique et d'une situation tendue au niveau européen, de nouvelles interventions médiatiques sont à prévoir. De plus, la CPS-CE a d'ores et déjà annoncé de plus amples discussions qui traiteront, entre autres, du rôle de la neutralité dans la réexportation d'armes. ²

GESELLSCHAFTLICHE DEBATTE
DATUM: 31.03.2022
CHLOÉ MAGNIN

Alors que les effectifs de l'armée sont de plus en plus proches du nombre minimum de soldat.e.s requis, un projet afin de rendre l'armée obligatoire pour les femmes est en discussion. Cette proposition a provoqué beaucoup de réactions politiques et médiatiques. Dans divers journaux, des militaires de carrière, des politicien.ne.s, des historien.ne.s et des journalistes se sont exprimé.e.s sur pourquoi les femmes devraient ou ne devraient pas servir sous les drapeaux.

Dans le camp du «**il faut rendre l'armée obligatoire pour tous les Suisses et toutes les Suissesses**», l'argument principal se fonde sur le manque d'effectifs de l'armée et sur l'énorme potentiel militaire que représenteraient les 50 pour cent de la population n'étant pas sujet à cette obligation actuellement. Pour essayer de convaincre, il a été mis en avant, à de nombreuses reprises, que l'armée permet d'acquérir de l'expérience dans différents domaines, comme celui de la gestion d'équipe. Les partisan.e.s du projet ont aussi noté que le cercle de connaissances formé durant son service militaire est un atout dans la société actuelle.

Dans le camp du «**il ne faut pas rendre l'armée obligatoire pour tous les Suisses et toutes les Suissesses**», on a évoqué d'autres solutions, ou d'autres projets qui feraient plus de sens. Dans ce cadre, au sujet du service citoyen, Maja Riniker (plr, AG) met en avant que «chacun dans ce pays devrait faire quelque chose pour la population». De plus, l'obligation de participer à la journée d'orientation pour les femmes, qui représenterait une forme moins stricte pour recruter plus de soldates, a aussi noirci du papier.

Un des arguments qui a fait débat était celui de **l'égalité** entre les hommes et les femmes. Utilisé par les deux camps, son ambivalence a ébranlé, irrité, ou encore blasé. D'un côté, les féministes libérales voient un grand potentiel et une manifestation de progrès dans le fait que les femmes figurent parmi les conscrits. De l'autre côté, une autre forme de féminisme voit une nouvelle expression de patriarcat dans l'obligation de servir dans l'armée pour les descendantes d'Eve.

Dans les faits, les femmes ne sont actuellement que 0.9 pour cent à s'engager dans l'armée volontairement en Suisse. Pour comparer, elles sont 20 pour cent en France, 13 en Allemagne et 15 pour cent en Ukraine. Ce dernier exemple semble très intéressant car, depuis février, les médias se sont essentiellement concentrés sur les femmes qui ont fui le pays en guerre.

À titre de comparaison, la situation en Israël, où les femmes représentent une part importante des effectifs de l'armée, a été évoquée dans la Sonntagszeitung. Leur enrôlement a commencé pour donner une unité, une identité à la nation. L'armée a ainsi joué un rôle connecteur entre les citoyen.ne.s. En effet, depuis la création de l'État d'Israël, les femmes doivent effectuer leur service militaire. Cependant, elles peuvent être exemptées de cette obligation, ou faire un service plus court que les hommes. Elles effectuent essentiellement des tâches qui correspondent «encore et toujours» au rôle féminin, soit de la bureaucratie, des soins, de la logistique, de la communication ou encore de la formation. À noter que cette répartition des tâches se retrouve dans la plupart des armées, laissant aux femmes moins de prestige qu'aux hommes, car leurs fonctions sont très souvent considérées comme moins respectables.

Dans un article de la NZZ publié en janvier 2022 sont évoqués quelques points centraux qui permettent de clore ce tour d'horizon. Instaurer une obligation de servir pour les femmes aurait des conséquences dont il faut prendre conscience. En effet, ce sujet a de nombreuses facettes et entremêle des questions sécuritaires, économiques et administratives. Ainsi, ce qui, pour un domaine, représente une solution est pour un autre un problème. C'est pour ceci que la question est à aborder avec sagesse.³

GESELLSCHAFTLICHE DEBATTE
DATUM: 31.03.2022
CHLOÉ MAGNIN

Jusqu'au 19 février 2022, l'**armée suisse** était mobilisée une troisième fois depuis le début de la pandémie pour soutenir le système de santé helvétique dans la **lutte contre le Covid 19**. En effet, plusieurs milliers de soldat.e.s ont notamment servi aux côtés du personnel de santé dans les hôpitaux et dans les centres de vaccination pour une durée équivalant à un cours de répétition.

Au début de l'année 2022, plusieurs journaux ont critiqué la mobilisation de l'armée suisse pour lutter contre la pandémie. Ainsi, en janvier, l'Aargauer Zeitung a publié un article qui a mis en lumière quelles conséquences les mobilisations ont eues sur le marché du travail à l'aide de quelques exemples. De même que pour le corps enseignant, qui à ce moment-là était largement touché par les cas covid, la mobilisation des soldat.e.s a accentué le manque de personnel. Aussi, la mobilisation de certains membres du corps médical a soustrait du personnel qualifié au système de santé pour parfois l'assigner dans les bureaux de l'armée.

En février, alors que la situation sur le front de la pandémie s'était calmée, la mobilisation s'est terminée. Peu après, des critiques se sont faites entendre du côté de la Confédération. Un audit du contrôle fédéral des finances (CDF) a dévoilé certaines failles du système helvétique durant les deux premières vagues de la pandémie. Au centre de la critique se trouve l'application du fédéralisme dans une situation de crise. Le rapport a notamment fait remarquer que des inégalités de traitement entre les cantons, tout comme une perte de temps, des coûts parfois trop élevés et même, dans le pire des cas, un danger pour les patient.e.s ont été notés. Certains journaux ont aussi souligné et critiqué que les cantons ont parfois profité de personnel militaire «offert par la Confédération» pour diminuer les heures supplémentaires de leur propre personnel ou encore réduire leurs coûts. Le Tages Anzeiger a ainsi donné l'exemple d'hôpitaux qui ont licencié leur service de sécurité afin de donner cette tâche aux soldat.e.s et gardes de la protection civile payés par l'État.

En replaçant les événements dans leur contexte, des différences ont été remarquées entre la première et la deuxième vague (ce qui laisse penser que certaines erreurs ont été corrigées) et il a été souligné par les rédacteurs du rapport que le but de ce feedback n'est pas de décrier, mais de donner des pistes d'amélioration. En effet, en mettant le doigt là où ça fait mal, il a été cherché à comprendre pourquoi des failles ont été identifiées et comment est-ce qu'il faudrait faire pour améliorer la coordination entre la Confédération et les cantons en effectuant des changements de gestion au sein du gouvernement. C'est pourquoi après avoir pris connaissance de l'audit du CDF, la Confédération a admis que plus de transparence et de communication étaient nécessaires. En rendant l'administration plus attentive au fonctionnement du fédéralisme, le nombre d'erreurs et d'inégalités de traitement devraient pouvoir être diminuées.

En conclusion, la Confédération a encore du pain sur la planche pour permettre une gestion de crise parfaite au niveau fédéral, mais grâce aux observations du rapport, elle sait par quels changements il serait judicieux de commencer.⁴

GESELLSCHAFTLICHE DEBATTE
DATUM: 01.07.2022
CHLOÉ MAGNIN

Avec la guerre en Ukraine, l'acquisition des F-35A et la hausse du budget militaire, l'armée suisse est potentiellement proche d'un tournant et une question a brûlé beaucoup de lèvres: **Est-ce que la suisse doit se rapprocher de l'OTAN?** Au centre des débats se tient la définition de la neutralité helvétique, qui pour beaucoup serait très maniable. Sur le site officiel de la Confédération, on peut lire: «La neutralité permanente est un principe de la politique étrangère de la Suisse. Elle constitue un élément générateur de paix et de sécurité en Europe et au-delà. Elle garantit l'indépendance du pays et l'inviolabilité de son territoire. En vertu du droit de la neutralité, la Suisse ne peut participer à une guerre opposant d'autres États».

Alors que certains affirment, à l'image de Christoph Blocher (udc, ZH) et Werner Salzman (udc, BE), qu'un rapprochement avec l'OTAN ne serait pas compatible avec la neutralité helvétique, d'autres estiment qu'il y a encore de la marge de manœuvre.

Cette différence constitue le cœur de la controverse autour de la définition neutralité. Depuis la signature de la «Convention concernant les lois et coutumes de la guerre sur terre» en 1907, les conflits armés ont changé. D'après la NZZ, ils prennent aujourd'hui aussi place dans les airs et dans la dimension cyber et franchissent, de ce fait, les frontières sous une autre forme. Cela remet en question la définition de la neutralité, forcée de s'adapter aux conditions du milieu dans lequel elle évolue. C'est pourquoi plusieurs politicien.ne.s, venant notamment des partis bourgeois, se sont exprimés en faveur d'un rapprochement entre la Confédération et l'OTAN, argumentant qu'une telle collaboration serait possible sans que la Suisse ne devienne membre de l'organisation. Afin d'appuyer cette position, les exemples de la Suède et la Finlande ont largement été évoqués. Ces deux pays ont cependant une politique de sécurité et une situation géographique très différentes de la Suisse. Ils se situent en effet à la frontière de la Russie et ont construit une relation de confiance depuis de nombreuses années avec l'OTAN en collaborant notamment lors d'exercices militaires.

Pour les adhérent.e.s à l'idée d'un rapprochement helvétique avec l'OTAN, dont les mots ont été transcrits dans la NZZ, il faut admettre que la (petite) Suisse, dans un conflit moderne, ne pourrait plus faire cavalier seul. Pour des raisons financières et techniques, elle pourrait, dans un cas extrême où sa neutralité tomberait (invasion directe du pays), avoir besoin de soutien. Cependant, les relations internationales nécessaires pour une telle demande ne se développent pas en une nuit. Comme Charles Juillard (centre, JU) l'a fait remarquer dans 24Heures, «il ne faut pas croire que l'OTAN viendra nous défendre sans que nous n'apportions rien de notre côté.» Pour lui, tisser des liens nécessite de la préparation. En outre, le choix du F-35A pourrait jouer en faveur de la Suisse si une collaboration plus rapprochée était convenue. En effet, la plupart des pays membres ont aussi opté pour ce modèle de jet. Ce qui est toutefois clair, c'est que la Suisse ne peut actuellement pas devenir membre de l'OTAN et rester neutre en même temps. Dans cette atmosphère de débats acharnés, Viola Amherd a accordé une interview à 24Heures alors qu'elle venait de rencontrer le secrétaire général de l'OTAN, Jens Stoltenberg. Le journal vaudois l'a interrogée sur l'image internationale de la Suisse vis-à-vis de sa relation avec l'OTAN. Comme la Suisse est entourée de pays membres de l'OTAN, est-ce qu'elle ne profite pas d'une protection gratuite sans être membre de l'organisation? Amherd a entièrement démenti cela. En se basant sur son échange avec Stoltenberg, elle a précisé que ce dernier comprenait la dilemme de la Suisse en raison de sa neutralité. De plus, la Suisse ne profite pas de sa position selon elle, car la collaboration avec l'OTAN va au-delà du fait d'être membre. Les missions pour la paix au Kosovo en sont un exemple. Dans ce même contexte, Amherd a affirmé souhaiter entreprendre une collaboration plus étroite avec l'OTAN, ce qui, suite à sa rencontre avec Jens Stoltenberg, semble être compatible avec les objectifs de l'organisation.

En conclusion, selon l'expert en sécurité de l'EPFZ Mauro Mantovani, le débat sur la neutralité suisse ne doit en aucun cas être sous-estimé car un changement de position concernant la stratégie militaire helvétique, notamment souhaité par les partis bourgeois, pourrait avoir d'importantes conséquences en cas de conflit.⁵

GESELLSCHAFTLICHE DEBATTE

DATUM: 25.11.2022

CHLOÉ MAGNIN

Du 22 au 28 novembre 2022, le plus grand exercice de l'armée depuis 33 ans a eu lieu dans 5 cantons alémaniques. **PILUM 22** avait pour but d'entraîner des situations standards en période de combat. L'exercice regroupait plusieurs compagnies de l'armée suisse (quatre bataillons mécanisés, un bataillon logistique, une compagnie d'infanterie de montagne, un groupe de guerre électronique et un détachement du Commandement des forces spéciales). Le tout a rassemblé près de 5'000 militaires. Cet exercice a mis en scène une situation dans laquelle la Suisse était touchée directement par une guerre en Europe. Une mobilisation était alors lancée par le Conseil fédéral. En termes de stratégie, l'adversaire était imaginé égal en technologie, mais plus nombreux, ce qui demandait à la Suisse d'agir tactiquement. L'armée souhaitait voir comment les différents groupes de soldats interagissaient entre eux et évaluer la disponibilité des troupes au sol. Dans le Tages Anzeiger du 29 novembre, le divisionnaire René Wellinger a affirmé être satisfait du déroulement de l'exercice et a laissé entendre qu'un nouvel exercice de ce genre à court ou moyen-terme serait profitable à l'armée suisse. Ce point de vue n'a pas été partagé par le GSsA. En effet, le groupe parlait d'une «claque en pleine figure», évoquant la protection du climat et l'économie d'énergie. Le groupe s'est indigné de l'absurdité de cet exercice car il n'a pas préparé les soldats à réagir à la menace la plus réelle pour la Suisse, le changement climatique. Le GSsA a également indiqué que cet exercice, tout comme l'armée, représente une part considérable de la consommation d'énergie suisse. Cet exercice serait donc en contradiction avec la campagne du Conseil fédéral pour sensibiliser à la

consommation d'énergie: «L'énergie est limitée. Ne la gaspillons pas». Finalement, pour l'organisation anti-armée, l'exercice ne serait qu'une «utilisation d'armes de guerre à des fins d'entraînement et de glorification». ⁶

Landesverteidigung und Gesellschaft

GESELLSCHAFTLICHE DEBATTE
DATUM: 22.12.1969
GEORGES ANDREY

Que la guerre, selon Clausewitz, soit la poursuite de la politique par d'autres moyens, cela est encore vrai de nos jours où politique étrangère et défense nationale font partie d'une stratégie globale. A ce point de vue, on observe que si la conjoncture internationale affecte toujours plus profondément la Suisse, le petit Etat ne cesse de développer ses moyens de défense tout en s'ouvrant davantage au monde. En 1969, notre pays s'est appliqué en effet à organiser sa défense nationale totale selon l'orientation choisie les années précédentes. Mais s'il convient de mettre l'accent sur cette continuité, il faut remarquer que l'année 1969 s'est également caractérisée par une critique plus poussée des institutions militaires en général et de certaines réalisations particulières, conformes pourtant au **plan de défense nationale totale**. Rappelons que, selon ce plan, la défense totale repose sur quatre piliers: l'armée, la protection civile, la défense économique et la défense psychologique, dite improprement spirituelle. Le pilier de l'armée, malgré le rôle principal qu'il remplit et l'importance des affaires qui l'ont concerné en 1969 (nouvelle loi de défense nationale totale, instruction militaire, armement, système Florida, exportation d'armes, etc.), n'est pas le seul à retenir l'attention. La parution du «petit livre rouge», qui a provoqué tant de remous, touche en même temps à la défense civile et à la défense psychologique. Et si les faits concernant la défense économique ont passé presque inaperçus, ils méritent cependant une mention, ne serait-ce que pour accomplir un tour d'horizon complet des objets relatifs à la défense nationale telle qu'elle est conçue et réalisée actuellement.

Dans le domaine de la défense économique précisément, signalons une augmentation des réserves de carburants et le besoin ressenti au Département militaire, de l'utilisation de méthodes modernes dans l'approvisionnement en réserves de guerre. L'alimentation en temps de crise et de guerre a servi de thème de discussion entre les responsables de la défense civile et les milieux intéressés. Au total, les réserves de guerre stockées dans les entrepôts officiels représentent une valeur de CHF 1.5 milliard. Leur entretien et leur renouvellement coûtent environ CHF 130 millions par an, soit CHF 21.50 par tête d'habitant.

En ce qui concerne la défense civile, des mesures ont également été prises. Le gouvernement schwyzois a décidé la création d'un centre de formation en Suisse centrale. Sur le plan fédéral, le programme d'austérité qui a abouti à la suppression des subsides destinés à l'entretien de certaines installations, cantonales et communales, a suscité des réactions: un postulat Rubi (soc., BE; Po. 10303), adopté par le Conseil national, et une interpellation Diethelm (soc., SZ; Ip. 10107) ont demandé le maintien de l'aide de la Confédération. ⁷

GESELLSCHAFTLICHE DEBATTE
DATUM: 11.10.1976
PETER GILG

Eine in ihrem Ausmass noch nicht abzuschätzende Beeinträchtigung erfuhr die wehrpolitische Situation durch die **Affäre Jeanmaire**. Eine nachhaltige Welle der Beunruhigung ergriff Armee und Öffentlichkeit, als das EJPD im August bekanntgab, der frühere Chef der Abteilung für Luftschutztruppen, Brigadier J.-L. Jeanmaire, sei wegen Preisgabe militärischer Geheimnisse an die Sowjetunion verhaftet worden. Noch nie war in der neueren Schweizergeschichte ein so hoher Offizier in einen Verratsfall verwickelt gewesen. Dass der als Haudegen und scharfer Antikommunist bekannte Truppenführer ein Sowjetspion sei, erschien seiner nächsten Umgebung unverständlich. Da die Behörden mit Informationen vorerst sehr zurückhielten, zirkulierten allerlei Mutmassungen und Gerüchte: der Verrat sei durch den westdeutschen Nachrichtendienst entdeckt worden und er beziehe sich auf Absprachen mit der NATO für einen Ernstfall. Das Bestehen solcher Absprachen wurde von den amtlichen Stellen entschieden dementiert. ⁸

GESELLSCHAFTLICHE DEBATTE
DATUM: 21.12.1977
PETER GILG

Als empfindliche Beeinträchtigung der inneren Voraussetzungen wird von militärischer Seite die Beschränkung der finanziellen Mittel gewertet. Obwohl sich hohe Repräsentanten der Armee wiederholt über Mängel im Rüstungsstand beklagten, wurde das Landesverteidigungsbudget fflr 1978 gegenüber der ursprünglichen Planung um insgesamt Neun Prozent gekürzt: ein erstes Mal bei der Revidierung des Finanzplans zu Beginn des Jahres und ein zweites Mal bei der Aufstellung des Voranschlags nach dem negativen Finanzentscheid des Volkes am 12. Juni. Die budgetierten Verteidigungsausgaben fielen damit erneut unter diejenigen des Vorjahres, was wiederum vor allem durch Abstriche beim Zivilschutz erreicht wurde. Jedoch nicht nur die äusserste Linke, auch die Sozialdemokraten strebten eine stärkere Beschränkung an. Sie konnten sich dabei auf eine Repräsentativumfrage berufen, nach welcher die Ansicht ziemlich allgemein vorherrscht, dass man bei den **Verteidigungsaufwendungen am ehesten sparen könnte**. So verlangte die SP-Fraktion im März nach der Verabschiedung des revidierten Finanzplans durch den Nationalrat, die Regierung solle einen Bericht über die Entwicklung der Militärausgaben vorlegen. Dabei regte sie bestimmte Sparmöglichkeiten an und zog auch eine Festsetzung des Anteils des Militärssektors am Total der Staatsausgaben sowie die Einführung des Referendums für Rüstungsprogramme in Betracht. Der Bundesrat machte in seiner Antwort geltend, dass die Verteidigungsausgaben längere Zeit unterdurchschnittlich zugenommen hätten und dass das EMD mit der Einführung einer Finanzplanung den anderen Departementen vorausgegangen sei. Die Hinweise auf konkrete Sparobjekte (Wiederholungskurse, Zahl der höchsten Offiziere, Verfahren bei der Rüstungsbeschaffung, Motorisierung) beurteilte er als wenig ergiebig oder aber für die Kriegsbereitschaft nachteilig; von einem Referendum für Rüstungsprogramme und von einer prozentualen Begrenzung der Militärausgaben befürchtete er eine Beeinträchtigung des erforderlichen Ausbaus der Rüstung.⁹

GESELLSCHAFTLICHE DEBATTE
DATUM: 08.09.1979
JÖRG KISTLER

Die Bestrebungen der bürgerlichen Kreise stiessen bei den Sozialdemokraten auf Widerstand. Eine Vergrösserung des EMD-Budgets war für sie gleichbedeutend mit einem Abbau von Sozialleistungen. Die SPS zeigte sich im übrigen in ihrer Haltung gegenüber militärpolitischen Fragen nicht einig. Ihr an Einfluss gewinnender pazifistischer Flügel versuchte einer Verstärkung der Rüstungsanstrengungen dadurch einen Riegel zu schieben, dass er eine Initiative für die Unterstellung entsprechender Ausgaben unter das fakultative Referendum ankündigte. Es gelang ihm, am Parteitag seine Ansicht durchzusetzen. Gegen den Willen des Parteipräsidenten Hubacher, der diese heikle Angelegenheit vorerst einmal näher prüfen lassen wollte, beschloss die Versammlung mit 306 gegen 255 Stimmen die Unterstützung des Projekts.¹⁰

GESELLSCHAFTLICHE DEBATTE
DATUM: 13.12.1980
FRANÇOIS DA POZZO

Sicherheitspolitische Alternativen wurden auch in anderen Kreisen lediglich sporadisch erwogen. Immerhin gab namentlich das Schicksal Afghanistans Anlass, **das schweizerische Abwehrdispositiv grundsätzlicher zu erörtern**. Der Schweizerische Zivilschutzverband sah in der zielstrebigem Unterwanderung des Staates mit anschliessender Machtübernahme durch die Sowjetunion eine nachträgliche Rechtfertigung des umstrittenen, 1969 veröffentlichten Zivilverteidigungsbuches «zweite Form des Krieges», und die Schweizerische Offiziersgesellschaft forderte eine der Bedrohung angemessene Ausrüstung der Armee. Verschiedene Wehrverantwortliche demonstrierten am Beispiel Afghanistan, dass die schweizerische Landesverteidigung weder mit einem gewaltlosen Widerstand noch mit einem auf den Kleinkrieg abgestützten Kampfkonzepkt zu bewerkstelligen sei. Das im Entstehen begriffene Armeeleitbild 90 halte demgegenüber am bisherigen Abwehrkonzepkt mit einem stufenweisen Ausbau der Armee fest. Im Hinblick auf den verschärften Kampf um die Verteilung der verfügbaren Mittel komme aber auch ein vollmechanisiertes Modell «Konzepktion Stelzer» nicht in Frage. Bereits für den Vollausbau der bisherigen Konzepktion sei für die Periode 1984–95 mit einem jährlichen Finanzbedarf von CHF 2'500–3'000 Mio. zu rechnen.¹¹

GESELLSCHAFTLICHE DEBATTE
DATUM: 31.12.1980
FRANÇOIS DA POZZO

SP-Exponenten bemängelten demgegenüber den **«Mechanisierungswahn»**, der der Schweiz eine «Grossarmee in Taschenformat» beschert habe, und forderten eine infanteristische, dezentralisierte Verteidigungsarmee. Afghanistan schein für gewisse Kreise zum erwünschten Alibi zu werden; Entspannungspolitik dürfe aber nicht kurzschlüssiger Restauration des Kalten Krieges geopfert werden. Pazifistisch orientierte Stimmen erhoben ausserdem den Vorwurf, die Armee sei zur rein innenpolitischen, angeblich den Zusammenhalt fördernden «Schule der Nation»

reduziert worden. Was die Stimmbürger anbelangt, so zeigte eine wissenschaftliche Umfrage erneut, dass man am Ehesten bei den Verteidigungsaufwendungen zu sparen wünscht. Unter den verschiedenen Aufgabenbereichen des Bundes war die Landesverteidigung der einzige, für den eine Mehrheit der Befragten grössere Sparanstrengungen forderte.

In einer anderen Repräsentativumfrage wurde die Landesverteidigung hinsichtlich eines Zielkataloges schweizerischer Politik auf dem vorletzten Rang (vor UNO-Beitritt) plaziert. Auf Grund einer anderen Umfrage wird auch gezeigt, dass nur 19 Prozent der Befragten vermehrte Anstrengungen für die Landesverteidigung befürworteten, obschon sie mehrheitlich unter dem Eindruck einer weltweit angewachsenden Kriegsgefahr standen.¹²

GESELLSCHAFTLICHE DEBATTE

DATUM: 04.06.1981
CHRISTIAN MEUWLY

Champion de la **neutralité** forte, le chef du DMF s'est porté au-devant du courant de refus. «Les pacifiques, c'est nous, c'est l'armée», a-t-il déclaré, prenant pour toile de fond les diverses présentations et défilés qui ont marqué l'année militaire. Des représentants de partis bourgeois ont vu dans la participation de groupements d'obédience marxiste au mouvement pacifiste l'indice d'une manipulation, tandis que des officiers généraux ont relevé son extension rapide et unilatérale. Certains y ont aperçu le résultat d'une guerre psychologique habile, menée à long terme dans le but d'affaiblir la résistance de l'Occident. Commentant l'ensemble des problèmes de conscience soulevés par la défense armée et l'obligation de servir, les chefs militaires ont exprimé leur préoccupation à l'idée que des concessions, propres à aggraver l'effet de la diminution naturelle des effectifs, ne poussent la **Suisse** vers une alternative contraire à sa tradition de milice et de neutralité.¹³

GESELLSCHAFTLICHE DEBATTE

DATUM: 19.06.1981
CHRISTIAN MEUWLY

Avec un inégal respect des fondements de la politique de sécurité, c'est au problème de **l'isolement du pays neutre** entre les deux blocs que se sont adressés les promoteurs du mouvement pacifiste et les spécialistes des questions militaires. Les premiers, imitant les neutralistes des pays européens de l'OTAN, en ont appelé aux grandes puissances pour qu'elles interrompent l'escalade absurde des armes de destruction massive. Les groupements, aux motivations hétérogènes, unis dans la recherche d'une alternative à la paix par la terreur, souhaitent donner une impulsion radicale à la politique étrangère de la Suisse. Dans cette optique, ils estiment nécessaire que notre pays échappe à la dépendance unilatérale où l'enserme sa politique d'armement. Cette transfiguration de la neutralité devrait aussi entraîner l'interdiction de l'exportation de matériel de guerre, ont rappelé les opposants à l'exposition militaire internationale privée «W'81». Une attitude de strict «non-alignement» de la part de la Suisse ne serait pas pour déplaire à une tendance qui a signalé son emprise dans les rangs socialistes. Cette aile du parti craint non seulement que les partis bourgeois et l'administration militaire ne surestiment les facultés d'adaptation de notre petit Etat à la spirale technologique des armements, mais elle soutient encore qu'ils situent déjà la neutralité trop à l'Ouest. A l'image de l'épouvantail brandi par les jeunes socialistes, qui se sont attiré les remontrances de la direction du PSS, une partie du mouvement pacifiste a réclamé le démantèlement de l'armée. Des voix plus distinctes, inspirées par des valeurs chrétiennes, ne se lassent pas de suggérer que ce n'est pas son armée, mais l'intolérance et l'intérêt, qui empêchent la Suisse d'oeuvrer véritablement pour la paix.¹⁴

GESELLSCHAFTLICHE DEBATTE

DATUM: 19.12.1981
CHRISTIAN MEUWLY

C'est dans cette atmosphère de parcimonie que, présentant l'étude de son groupe «politique étrangère et politique de sécurité» sur la guérilla et la résistance civile, le PDC suisse a réaffirmé son allégeance à **la primauté de la défense opérative**. Il exige, toutefois, que soient exploitées toutes les possibilités de préparer le pays à la guérilla, car celle-ci a son rôle à jouer comme prolongement de la défense en territoire occupé. Sans craindre de voir grand, les militaires, eux, ont débattu des données actuelles de la défense combinée. C'est que le prochain plan directeur, qui fixera les objectifs que la préparation de la défense militaire devra atteindre dans les années 90, est en maturation. Tandis qu'une «pause de réflexion» était imposée à l'administration militaire au début de l'année, pour y calmer les controverses relatives aux moyens de rehausser mobilité et capacité de défense antichar, les doctrines modernes d'engagement et les systèmes d'armes qui leur correspondent ont fait l'objet d'un examen approfondi au sein de la Société suisse des officiers. Les partisans d'une mécanisation accrue y ont donné le ton.¹⁵

GESELLSCHAFTLICHE DEBATTE
DATUM: 23.09.1991
SERGE TERRIBILINI

Le projet de construire une bretelle auto-routière provisoire pour l'organisation du défilé militaire d'Emmen (LU) afin de faciliter l'accès du public **a suscité de vives protestations dans le canton**; les écologistes, la gauche ainsi que les démocrates-chrétiens, représentant ainsi la majorité du Grand Conseil, se sont même prononcés pour l'annulation du défilé. Le DMF et le Département militaire lucernois ont été chargés, en conséquence, de revoir leur conception de cette manifestation. Finalement, il fut décidé d'organiser une journée de l'armée, où celle-ci a notamment été représentée par des expositions, des démonstrations, des représentations et même par deux mini-défilés. Cette manifestation, pour laquelle les Chambres ont débloqué un crédit de CHF 1.5 million, fut organisée par le corps d'armée de campagne 2. L'aspect écologique fut pris en compte, puisque la desserte fut assurée en grande partie par les transports publics.¹⁶

GESELLSCHAFTLICHE DEBATTE
DATUM: 01.01.1992
SERGE TERRIBILINI

Située bien malgré elle entre les feux croisés de l'hostilité d'une partie de la population, des bouleversements mondiaux, du destin improbable des pays de l'Est et des difficultés budgétaires de la Confédération, **l'armée suisse a semblé trouver un nouveau souffle dans le projet de réforme Armée 95**. L'élargissement de ses tâches, conjugué à la réduction de son volume, devraient assouplir ce monolithe et l'adapter à son époque. Cependant, l'existence du délicat échafaudage que constitue ce programme est en sursis, et dépend du scrutin qui aura lieu en 1993 sur l'initiative contre l'achat d'un nouvel avion de combat. Un vote de défiance à l'égard de l'armée suisse de la part du souverain ferait perdre tout son sens à la réforme engagée. Surtout, il affaiblirait considérablement l'institution militaire; la victime serait ainsi offerte aux nouvelles initiatives que le GSsA entend lancer, afin de lui donner le coup de grâce d'ici la fin du siècle.

GESELLSCHAFTLICHE DEBATTE
DATUM: 29.08.1994
SERGE TERRIBILINI

Le tenue d'un meeting aérien à Emmen (LU) – **«Air 94»**, organisé à l'occasion du quatre-vingtième anniversaire des troupes aériennes suisses – **a donné lieu à quelques conflits**. Pour des raisons de sécurité et de protection de l'environnement, le gouvernement lucernois, répondant ainsi aux vœux de la commune concernée, a demandé au DMF que la démonstration soit réduite et que, notamment, l'on renonce à inviter des patrouilles étrangères. Ne désirant pas amputer le programme du meeting, les autorités militaires ont finalement choisi le site de Buochs (NW), lieu pressenti tout d'abord mais abandonné en raison de sa faible capacité.¹⁷

GESELLSCHAFTLICHE DEBATTE
DATUM: 29.08.1996
ALEXANDRE FÜZESSÉRY

Le conseiller fédéral Adolf **Ogi a mis sur pied une commission d'études pour les questions stratégiques** présidée par l'ancien secrétaire d'Etat Edouard Brunner. Ce groupe de réflexion, composé d'une quarantaine de membres représentant toutes les sensibilités de la population sur les questions relatives à la défense nationale, devra réfléchir à une refonte complète de la politique suisse de sécurité. Bénéficiant d'une totale liberté de réflexion, il devra formuler des propositions sur une réforme de l'organisation de l'armée, et notamment examiner la question du maintien du système de milice. Il aura également à se prononcer sur des formes plus poussées de collaboration militaire avec les pays européens.¹⁸

GESELLSCHAFTLICHE DEBATTE
DATUM: 15.09.1997
ALEXANDRE FÜZESSÉRY

Devant l'assemblée générale de la Société suisse des officiers (SSO), le chef du DMF **Adolf Ogi a déclaré** qu'il serait souhaitable de créer une petite formation de **professionnels au sein de l'armée dont la mission serait la participation à des opérations de maintien de la paix à l'étranger**. De l'avis du conseiller fédéral, la création d'un corps de soldats professionnels participant à ce genre d'opérations de prévention des conflits est, au vu de l'état actuel de la menace, indispensable à la sécurité du pays. Président sortant de la SSO, l'ancien directeur de l'Office fédéral des réfugiés, Peter Arbenz, a exprimé des opinions similaires. Il a en outre relevé qu'à ses yeux, l'armée devait sans tarder subir de profondes mesures de réorganisation. Les effectifs des troupes devraient notamment être réduits de moitié, de 400'000 à 200'000 hommes. L'obligation de faire du service militaire serait remplacée par un devoir général de servir, que ce soit dans l'armée, le service civil ou les pompiers.¹⁹

GESELLSCHAFTLICHE DEBATTE
DATUM: 11.06.1998
FRANÇOIS HUGUENET

Les **journées de l'armée 1998 se sont déroulées dans la région de Frauenfeld** au mois de juin. Quelques 130'000 personnes sont venues assister à cette manifestation. Depuis 1991, les forces militaires suisses ne s'étaient plus présentées officiellement à la population. Plusieurs **associations de gauche** (GSsA, Femmes pour la paix) **se sont opposées** à cet important étalage de moyens. Au Conseil national, le groupe écologiste s'en est fait le porte-parole et a déposé une interpellation (Ip. 97.3563) dont l'interrogation principale était de savoir s'il ne serait pas plus opportun d'affecter les quelques trois millions prévus pour les Journées de l'armée 1998 à des mesures en faveur de la promotion de la paix, de la résolution non-violente des conflits et de la promotion de la démocratie.²⁰

GESELLSCHAFTLICHE DEBATTE
DATUM: 09.01.1999
FRANÇOIS HUGUENET

La Commission de la politique de sécurité (CPS) du Conseil national **s'est déclarée publiquement favorable** en début d'année à ce que l'armée soit prête à être **engagée dans le service de police frontière**. Elle en a adopté le principe à 13 voix contre 8 (PS et Verts). Ces deux partis se sont à nouveau prononcés contre une militarisation de l'asile et l'OSAR (Organisation suisse d'aide aux réfugiés) a dénoncé un « faux-pas » et demandé au Conseil fédéral d'écarter cette hypothèse.²¹

GESELLSCHAFTLICHE DEBATTE
DATUM: 06.07.1999
FRANÇOIS HUGUENET

Le taux d'occupation des **centres d'accueil de réfugiés** tenus par l'armée ayant considérablement baissé en raison de l'évolution du conflit au Kosovo, **plusieurs d'entre eux ont été fermés** pendant l'année en accord avec l'ODR (Office des réfugiés). Parmi les 4'500 militaires qui devaient effectuer un cours de répétition spécial à cet effet, 1'000 ne sont finalement pas entrés en service.²²

GESELLSCHAFTLICHE DEBATTE
DATUM: 20.11.2000
FRANÇOIS BARRAS

La perspective d'«Armée XXI» et les économies qui accompagneraient une acceptation de l'initiative «Economiser dans l'armée et la défense générale – pour d'avantage de paix et d'emplois d'avenir (initiative en faveur d'une redistribution des dépenses)» ont alimenté le débat sur les liens entre l'économie privée et le secteur militaire. Plusieurs études parues durant l'année ont démontré que la manne financière traditionnellement associée à l'armée se réalise surtout a contrario, dans les économies réalisées par les entreprises grâce à la réduction des jours de service. Il apparaît ainsi que plus de **CHF 4 milliards ont été économisés depuis 1991, en terme de charges salariales que les employeurs n'ont pas eu à verser** à leur personnel sous les drapeaux. De nombreuses entreprises se sont prononcées ouvertement pour une réduction des cours de répétition ou la possibilité de les effectuer d'une traite. Si l'armée continue néanmoins d'injecter des subsides dans l'économie locale à hauteur de CHF 360 millions par an, une étude publiée par l'Université de Berne indique que le secteur militaire a perdu un peu moins de 20'000 emplois en dix ans. De 40'490 personnes actives dans une branche économique liée à l'armée en 1990, le chiffre est tombé à 21'400 en 2000. Les entreprises actives dans les branches de métaux, de machines et de véhicules ont souffert le plus fortement de cette récession.²³

GESELLSCHAFTLICHE DEBATTE
DATUM: 16.04.2019
DIANE PORCELLANA

Le salaire du commandant de corps Daniel Baumgartner, fraîchement nommé au poste d'attaché de défense à Washington, **a été critiqué dans la presse**. Sur décision du Conseil fédéral, il touchera son salaire actuel, de plus de 300'000 francs, durant quatre années supplémentaires. Plusieurs politiciens de gauche et de droite ont manifesté leur incompréhension, puisque son nouveau poste est normalement nettement moins rémunéré. Aucune justification n'a été formulée, en réponse, par le Conseil fédéral.²⁴

GESELLSCHAFTLICHE DEBATTE
DATUM: 17.08.2019
DIANE PORCELLANA

Philippe Rebord, chef de l'armée, aimerait **autoriser le service militaire des personnes transgenres**. Chaque année, les médecins militaires posent environ 18 diagnostics de transsexualité en moyenne. D'après les règlements actuels de l'armée, une personne transsexuelle est déclarée inapte au service militaire et à la protection civile. Pour faciliter leur intégration, l'armée suisse a ouvert le bureau «Diversity Swiss Army». Récemment, un individu a déposé un recours contre la décision d'inaptitude au service. En 2013, un membre de l'armée ayant effectué une centaine de jours de service en tant qu'homme avait effectué une mission militaire de paix au Kosovo en tant que femme. En 2019, l'armée a connu sa première haut gradée transgenre, la lieutenant-colonelle Christine Hug.²⁵

GESELLSCHAFTLICHE DEBATTE
DATUM: 21.12.2019
DIANE PORCELLANA

Les règlements de l'armée ont été adaptés afin de supprimer **l'inaptitude au service militaire pour les personnes transsexuelles**. La conseillère fédérale Viola Amherd a indiqué avoir pris des mesures pour qu'elles ne soient plus discriminées dès 2020. ²⁶

GESELLSCHAFTLICHE DEBATTE
DATUM: 29.05.2020
DIANE PORCELLANA

L'engagement de l'armée dans la lutte contre la Covid-19 a fait l'objet de plusieurs critiques. A plusieurs reprises, des militaires et des membres de la protection civile ont affirmé dans les médias se sentir «inutiles»,«désœuvrés» ou prenant la place du personnel médical. Le Syndicat des services publics cantonal genevois a d'ailleurs exprimé son effarement à ce sujet: «il est incompréhensible que les Hôpitaux universitaires Genève (HUG) préfèrent des militaires peu formés à du personnel soignant expérimenté». En réponse à ces plaintes, Thomas Süssli a précisé que l'armée déployait ses troupes sur la base des besoins définis et communiqués par les structures hospitalières. Outre ces sentiments d'inutilité et d'inaptitude, plusieurs mobilisés ont exprimé leurs craintes d'être infectés par le virus dans les casernes ou sur le terrain.

En début de crise, plusieurs voix s'étaient déjà manifestées pour discuter du futur de l'armée. Le conseiller national Fabien Fivaz (verts, NE) – bien que saluant l'engagement de l'armée – demandait d'évaluer quelles missions dévolues à l'armée étaient encore indispensables. Le GSsA a d'ailleurs dressé une liste des priorités futures pour la politique sécurité suisse – remettre en question les missions de sécurité et de défense des forces armées, ne pas renouveler la flotte des avions de combats ni les ressources au sol, miser sur le service civil qui est plus souple et durable que les forces armées. D'autres ont demandé une plus grande perméabilité entre l'armée et la protection civile ou à l'instar de Priska Seiler Graf (ps, ZH) de s'appuyer davantage sur le service civil pour les tâches de soins de longue durée que sur l'armée. ²⁷

GESELLSCHAFTLICHE DEBATTE
DATUM: 19.07.2021
DIANE PORCELLANA

La SSO propose de rendre le service militaire obligatoire pour les femmes, dans le cadre d'un rapport adressé à la conseillère fédérale Viola Amherd. D'après les projections, la protection civile ainsi que l'armée auront des difficultés à rassembler les effectifs nécessaires d'ici une dizaine d'années. Pour la SSO, la solution consisterait à astreindre l'autre moitié de la population au service militaire. ²⁸

GESELLSCHAFTLICHE DEBATTE
DATUM: 31.03.2022
CHLOÉ MAGNIN

Alors que la recherche de fonds pour la nouvelle caserne des **Gardes suisses** au Vatican arrive à son terme, en Suisse alémanique, de nombreux éclats médiatiques ont fait parler du financement du nouveau bâtiment. Ce qui pour certain.e.s est un soutien à un symbole national important n'est pour d'autres qu'une infraction à la laïcité de la part de la Confédération suisse. En effet, sur les CHF 50 millions que la fondation pour la caserne de la Garde suisse doit récolter afin de financer le nouveau projet, il a été décidé que la Confédération et les cantons verseront respectivement CHF 5 et 4.5 millions pour la rénovation de la caserne pontificale datant du 19ème siècle.

À Lucerne, le groupe «libre-pensée» a lancé un référendum cantonal, qui a abouti en mars 2022 avec la récolte de 7'477 signatures afin de stopper cette dépense. Pour ce groupe, le canton de Lucerne n'a pas à participer au financement de l'église catholique. Douze représentants de huit groupes politiques (Jeunes PS, PS, Jeunes Vert-e-s, Vert-e-s, Jeunes PVL, PVL, FDP et Jeunes UDC) ont soutenu ce référendum. Le peuple lucernois devra voter sur le sujet prochainement.

À Uri, alors qu'aucune annonce officielle n'avait été faite, Jolanda Joos (UR, ps), membre de la commission des finances du canton d'Uri, suivant l'argumentaire de «libre-pensée», a déposé une série de questions à l'intention de son canton, dont une principale concernait l'origine des oppositions à cet investissement: pourquoi cet argent vient-il des impôts que tous les habitants et habitantes du canton paient alors qu'un quart de ceux-ci ne sont pas catholiques? En réponse à cette question, le canton a évoqué la longue tradition qui lie le canton d'Uri et la Garde suisse ainsi que l'importance que cette relation a pour la culture uranaise. ²⁹

En février 2022, la guerre en Ukraine éclate, l'Europe est sous le choc, les nations s'enflamment. Autour de la Suisse, nombreux sont les pays à prendre des mesures politiques et fiscales, se positionnant ainsi dans le conflit. La Suisse, elle, reste en accord avec son pacifisme reconnu et pourtant, nombreux sont les éclats qui remettent sa neutralité en cause. **Et si, la neutralité suisse n'était plus d'actualité ?**

En mai 2022, afin de supporter l'Ukraine, une formation d'intervention de l'OTAN, l'Euro-Atlantic Disaster Response Coordination Centre, chargé de coordonner les évacuations médicalisées à l'échelle internationale dans le conflit en Ukraine, a lancé un appel à plusieurs pays d'Europe pour accueillir des blessé.e.s ukrainien.ne.s (soldats et civils) afin de leur prodiguer des soins. Il aurait été question de soulager un peu l'Ukraine qui croule sous les blessés. La Suisse a décliné, avançant qu'il serait très complexe de prodiguer des soins aux soldats tout en gardant sa neutralité intacte. En effet, les règles sont claires. Les soldats soignés dans un pays neutre ne peuvent pas retourner au front une fois remis sur pied, ce qui, dans ce cas précis, rend la tâche complexe. Quant aux civils, leur prise en charge ne s'oppose ni à la neutralité, ni aux droits internationaux. Encore faut-il réussir à différencier les soldats des civils dans un pays où nombreux sont ceux qui se battent sans avoir le titre officiel de combattant. De ce fait, à défaut d'accueillir des blessés en Suisse, les autorités helvétiques ont affirmé qu'elles enverraient du soutien sur place afin de soutenir les hôpitaux civils ukrainiens. Puis, début juin, en raison des diverses armes envoyées vers l'Ukraine depuis l'ouest, l'Aargauer Zeitung publiait en l'espace d'une semaine deux articles sur l'exportation d'armes et de munitions suisses livrées à l'étranger. En effet, sans le veto helvétique, des armes suisses auraient pu finir au milieu de la guerre ukrainienne. Cette situation a soulevé des questions quant à l'exportation d'armes et diverses discussions en sont nées sous la coupole fédérale. Notamment en raison d'une motion de Thierry Burkhart (plr, AG) qui vise à supprimer certaines mesures actuellement en vigueur quant au contrôle de l'exportation d'armes suisses (Mo. 22.3557), le sujet pourrait encore faire parler de lui prochainement.

Plus tard dans le mois, 24 Heures rapportait à deux reprises des propos de Viola Amherd qui soutenaient une plus étroite collaboration avec l'Europe, les États-Unis ou l'OTAN. Il est intéressant de noter que d'après certains sondages médiatisés, qu'il faut tout de même aborder avec précaution, depuis le début de la guerre en Ukraine, un plus grand nombre de citoyen.ne.s suisses serait favorable à une collaboration plus rapprochée avec l'OTAN. Ce changement de bord serait aussi marqué par une vision plus pessimiste de l'avenir et une politique mondiale perçue comme plus instable qu'avant le début de la guerre.

Finalement, pour éclairer la vision du gouvernement suisse, selon un article de la NZZ, la neutralité se définirait comme «rester à l'écart des belligérants pour ne pas devenir soi-même belligérant». Quand il est question de se rapprocher de l'OTAN ou alors d'infliger des sanctions à la Russie, c'est toujours dans le respect de cette devise qu'il faudrait agir. En fin de compte, tout est une question de définition. La neutralité suisse est en perpétuelle évolution, obligée de s'adapter à l'environnement dans lequel elle évolue. Comme l'écrivait Oliver Diggelmann dans la NZZ, «Die Geschichte steht nicht still auch wenn ihr Atem manchmal langsam geht».³⁰

Militäreinsätze

Depuis 500 ans, les femmes n'ont jamais pu **intégrer la Garde pontificale suisse**. Toutefois, le projet de rénovation de la caserne romaine a été conçu en tenant compte d'une éventuelle future section féminine, comme l'a indiqué la fondation. La future bâtisse, imaginée pour les 50 prochaines années, sera inaugurée en mai 2027 et sera notamment composée de 126 chambres individuelles. La décision d'ouvrir la Garde suisse incombe au souverain pontife. Plusieurs voix pensent que le pape pourrait autoriser les femmes à rejoindre la garde, sachant qu'il souhaite promouvoir les femmes depuis le début de son pontificat.³¹

Militärorganisation

GESELLSCHAFTLICHE DEBATTE

DATUM: 15.03.1982

BEAT JUNKER

Das **Image der Armee in der Öffentlichkeit** war 1982 im allgemeinen gut. Meinungsumfragen ergaben, dass die Bevölkerung zwar eine weltweite Abrüstung begrüßen würde, im eigenen Lande dagegen den Verteidigungswillen hochhalten möchte. Mehr als solche Sondierungen besagte allerdings vielleicht die Tatsache, dass die nötigen Unterschriften für ein Referendum gegen die Änderung des Militärstrafrechtes im Bereich von Gewaltverbrechen nicht vereinigt werden konnten, und dass Jungsozialisten und andere Gruppen zwar über eine Volksinitiative zur Abschaffung der Armee diskutierten, ein solches Begehren indessen für verfrüht hielten, da es jetzt beim Bürger keine Chancen besässe. In seiner Antwort auf eine Einfache Anfrage betonte der Bundesrat, seiner Auffassung nach sei gewaltloser Widerstand keine echte Alternative zur bewaffneten Abwehr, doch nahmen Behörden und Armeeführung die Friedensbewegung ernst und setzten sich mehrmals in Reden mit ihren Anliegen auseinander. Die schweizerische Offiziersgesellschaft (SOG) publizierte sogar eigene Thesen zur Friedensfrage.³²

GESELLSCHAFTLICHE DEBATTE

DATUM: 10.07.1998

FRANÇOIS HUGUENET

Dans l'ensemble, **les conclusions du rapport Brunner ont suscité des réactions favorables** dans la presse et lors de sa mise en consultation. Les partis gouvernementaux ont salué l'ouverture du débat sur la politique de sécurité et le renforcement de la collaboration internationale. Seule l'UDC a émis des réserves face à un engagement plus grand à l'étranger. La CPS du Conseil national s'est prononcée de façon positive et celle du Conseil des Etats a annoncé que la réforme de l'armée devrait avoir lieu avant 2005. La SSO a rappelé que le cœur de compétences de l'armée doit rester la défense. Parmi les détracteurs, l'USS et le GSsA ont critiqué la possibilité de confier à l'armée certaines tâches de police. Le conseiller national Blocher (udc, ZH), seul membre de la Commission Brunner à avoir refusé l'adoption du rapport, a lui présenté ses propres conclusions dans un document intitulé «Mutations stratégiques». Il s'y oppose à «un activisme international déguisé en entreprise morale» et combat une politique de sécurité qu'il estime naïve, hâbleuse et pastichée.³³

GESELLSCHAFTLICHE DEBATTE

DATUM: 04.02.2005

ELIE BURGOS

Suite à la présentation par le DDPS, fin 2004, du nouveau concept de « stationnement de l'armée » prévoyant un plan de réduction drastique de l'infrastructure militaire, et notamment du nombre d'aérodromes, d'arsenaux et de places de tir, **de vives réactions sont apparues lors de la procédure de consultation** qui courait jusqu'au début du mois de février 2005. La majorité des critiques ont toutefois émané des cantons alémaniques – les cantons romands étaient en effet plus ou moins d'accord avec la version du concept de stationnement présentée en décembre 2004 –, dont plusieurs gouvernements des cantons concernés par les adaptations structurelles (parmi eux Glaris, les Grisons, Obwald, Thurgovie, Uri et Zurich). Choqués par la volonté du DDPS de fermer les aérodromes militaires de Dübendorf (ZH) et d'Alpnach (OW), officiers des forces aériennes zurichoises et hommes politiques alémaniques, dont les conseillers nationaux UDC Max Binder (ZH) et Roland Borer (SO), ont vivement protesté contre cette décision, qui aurait, selon eux, de graves conséquences au niveau des capacités d'engagement aérien en Suisse orientale. Ces personnes ont en outre présenté une alternative au projet du DDPS, qui prévoyait le maintien de l'aérodrome de Dübendorf et de celui d'Alpnach.³⁴

GESELLSCHAFTLICHE DEBATTE

DATUM: 16.04.2005

ELIE BURGOS

Malgré les vives oppositions rencontrées, **la CPS-CN s'est prononcée en faveur du nouveau concept de stationnement de l'armée**. La commission, consciente du fait que de nombreux emplois disparaîtraient avec la mise en œuvre de ce dernier (2500 emplois d'ici 2010), a cependant déclaré que cela était le prix à payer pour le maintien d'une armée performante. De leur côté, les conseillers aux Etats Hermann Bürgi (udc, TG) et Philipp Stähelin (pdc, TG), de même que les conseillers nationaux thurgoviens UDC Alexander Baumann, Peter Spuhler et Hansjörg Walter, se sont mobilisés en faveur du maintien de la place d'armes de Frauenfeld (TG). Plus de 15'000 personnes ont signé une pétition contre cette fermeture.³⁵

GESELLSCHAFTLICHE DEBATTE
DATUM: 08.07.2005
ELIE BURGOS

La fronde à l'encontre des **adaptations structurelles induites par le nouveau concept de stationnement de l'armée** élaboré par le DDPS n'a pourtant pas faibli suite à cela, bien au contraire. Le chef du DDPS, le conseiller fédéral Samuel Schmid, a fini par accepter un certain nombre de concessions et de compensations (souvent accordées pour sauver des emplois), notamment dans les cas de l'aérodrome d'Alpnach, de l'arsenal de Coire et de la place d'armes de Frauenfeld, entre autres.³⁶

GESELLSCHAFTLICHE DEBATTE
DATUM: 02.12.2006
ELIE BURGOS

En août, **le Conseil fédéral a mis en consultation une révision de la législation militaire**. Celle-ci prévoyait d'obliger les soldats de milice à accomplir des cours de répétition de six semaines à l'étranger (pour les membres des troupes de blindés, de l'artillerie, des troupes d'aviation et de défense aérienne), la forte densité de constructions en Suisse ne permettant plus de faire de grandes manœuvres, mais également à participer à des opérations de maintien de la paix à l'étranger. L'avant-projet présenté par le conseiller fédéral Samuel Schmid, chef du DDPS, a été relativement mal reçu. En effet, **tous les partis gouvernementaux**, de même que la Société suisse des officiers et l'Union patronale suisse, **se sont déclarés opposés à ce projet**. Le PDC a rejeté cette révision en argumentant que le plan de refonte de l'armée 2008-2011 devait d'abord être défini et adopté, et a ajouté que de tels cours de répétition devaient rester une exception. D'abord favorables au projet, les radicaux ont cependant exprimé par la suite leurs réticences face à une absence de six semaines, qui serait trop lourde pour les employeurs. Les socialistes, favorables à la participation de militaires suisses à des opérations de maintien de la paix à l'étranger, se sont opposés de leur côté au fait que le DDPS veuille sortir de la Suisse pour entreprendre de « grandes manœuvres ». L'UDC s'est quant à elle élevée contre ce projet, fustigeant l'ensemble de la démarche. L'ASIN, farouche opposante à cette révision, a déclaré qu'elle examinerait l'opportunité de lancer le référendum, si celle-ci était adoptée.³⁷

Ausrüstung und Beschaffung

GESELLSCHAFTLICHE DEBATTE
DATUM: 19.09.1978
PETER GILG

Wird auch der **Kampfpanzer der 90er Jahre ein schweizerisches Erzeugnis sein?** Die einheimische Rüstungsindustrie, die private wie die staatliche, die schon die Panzer 61 und 68 entwickelt hat, wünscht es, wobei sie von ihren Arbeitnehmern unterstützt wird. Skeptisch äussert sich weiterhin die Spitze der Armee. Generalstabschef H. Senn wandte sich dagegen, dass die knappen Rüstungskredite zur Erhaltung schweizerischer Produktionsbetriebe eingesetzt würden, wenn aus dem Ausland wesentlich billigere Offerten vorlägen. Das EMD hatte Ende 1977 dem Bundesrat beantragt, für die Fortsetzung der 1975 begonnenen Studien für eine Eigenentwicklung höhere Kredite zu gewähren. Nachdem die bisherigen Arbeiten von den Eidg. Konstruktionswerkstätten in Thun geleitet worden waren, bewarb sich im Juni eine Gruppe der schweizerischen Maschinenindustrie um die Übernahme der Regie, wobei sich die Firma Contraves (Bührle) als Generalunternehmerin anbot. Der Bundesrat schaltete Anfang Juli eine einjährige Konkurrenzphase ein: einerseits sollte Contraves Entscheidungsgrundlagen für eine Eigenentwicklung bereitstellen, andererseits das EMD die Beschaffungsmöglichkeiten im Ausland abklären, wobei auf eine Mitwirkung schweizerischer Firmen Wert gelegt wurde. Von einer gemeinsamen Produktion mit sterreich war nur sehr unbestimmt die Rede, da Wien sich vor dem Entscheid des Bundesrates über den einzuschlagenden Weg nicht binden will. Die Firma Contraves erhielt auch den Auftrag, einen Fliegerabwehrpanzer für den Schutz der mechanisierten Verbände zu entwickeln. Ein weiterer Entwicklungsauftrag an einheimische Produktionsstätten betrifft ein leichteres Sturmgewehr mit kleinerem Kaliber. Bedenken, die neuen Geschosse könnten schwerere Verletzungen bewirken, erklärte der Bundesrat für unbegründet.

Der BR entschloss sich im Frühjahr zur Beschaffung der 1977 zurückgestellten österreichischen Geländelastwagen, nachdem man eine Endmontage in der Schweiz hatte vereinbaren können, obwohl sich das Produkt dadurch verteuerte. Oberdies bestätigte Wien offiziell seinen Verzicht auf die Anschaffung von Panzern 68.³⁸

GESELLSCHAFTLICHE DEBATTE
DATUM: 18.09.1979
JÖRG KISTLER

Die durch die gründliche Untersuchung zu **Tage geförderten Mängel stellten die Kriegstauglichkeit des Panzers 68 weitgehend in Frage** und liessen es ratsam erscheinen, den Bau der vierten Serie so lange aufzuschieben, bis an der Möglichkeit ihrer Behebung keine Zweifel mehr bestünden. Sie gaben aber auch erneut zur Forderung Anlass, die heutige Regelung der Rüstungsbeschaffung sei zu überprüfen. Im Zentrum der Kritik stand die Gruppe für Rüstungsdienste (GRD), der unumwunden Unfähigkeit vorgeworfen wurde, vor allem aber deren Chef, dessen Rücktritt einige Parlamentarier unmissverständlich verlangten. Umstritten war jedoch vor allem die Doppelstellung des Rüstungschefs: einerseits hat er als Verantwortlicher für die Beschaffung neuer Waffen das bestmögliche Material zu suchen, andererseits obliegt ihm als oberstem Vorsteher der staatlichen Rüstungsbetriebe die Aufgabe, den ihm unterstellten Werken Arbeit zu verschaffen. Angesichts der Forderungen, die nicht nur der Ausschuss der Militärkommission des Nationalrats, sondern auch die Schweizerische Offiziersgesellschaft (SOG) erhob, entschloss sich das EMD dazu, eine neutrale Instanz mit der Untersuchung des Beschaffungsablaufs zu beauftragen. Es betraute Prof. E. Rühli mit dieser Aufgabe, eine Wahl, die nicht ohne Kritik blieb, weil der ernannte Experte zugleich Verwaltungsratsmitglied der Contraves AG, einer Tochtergesellschaft des Bührlé-Konzerns, ist.³⁹

GESELLSCHAFTLICHE DEBATTE
DATUM: 12.12.1980
FRANÇOIS DA POZZO

Brisante Auseinandersetzungen über die Kriegsmaterialbeschaffung stehen mit den **Bestrebungen zur Einführung des fakultativen Referendums für Rüstungskredite** bevor. Nach der grundsätzlichen, jedoch umstrittenen Befürwortung dieses Projekts am Parteitag des Vorjahres fasste man in SP-Kreisen zunächst eine entsprechende parlamentarische Einzelinitiative ins Auge. Tatsächlich in Gang gesetzt wurde ein solches Verfahren indes vom Zürcher POCH-Vertreter A. Herczog. Dessen Vorstoss lehnte aber die zuständige nationalrätliche Kommission hauptsächlich mit dem Argument mangelnder Entscheidungsfähigkeit des Stimmbürgers und fehlender Referendumsmöglichkeiten auf anderen Gebieten wie etwa der Entwicklungshilfe mit 10:3 Stimmen ab. In Anbetracht der bürgerlichen Opposition stellten sich dann die SP-Delegierten am Parteitag von Ende November einmütig hinter den Beschluss zur Lancierung eines Volksbegehrens für ein Rüstungsreferendum.⁴⁰

GESELLSCHAFTLICHE DEBATTE
DATUM: 08.05.1992
SERGE TERRIBILINI

Pendant les travaux de la commission du Conseil national, deux événements contradictoires sont venus épaissir le dossier. D'une part, **le GSsA a déposé une initiative populaire** contre l'achat de nouveaux avions de combat qui a connu un succès fulgurant. Ce vent de fronde a constitué une pression importante pour les députés, même si la commission a estimé que cela ne devait pas empêcher l'activité parlementaire de suivre son cours normal. D'autre part, **la Finlande a annoncé qu'elle avait choisi de s'équiper de 64 F/A-18**. Cette nouvelle est venue renforcer le camp des partisans de cet appareil et fut largement exploitée par Kaspar Villiger et le DMF.⁴¹

GESELLSCHAFTLICHE DEBATTE
DATUM: 16.02.2012
MAXIMILIAN SCHUBIGER

Die **mediale Berichterstattung über die Gripen-Beschaffung** erstreckte sich über weit mehr als nur die institutionellen Entscheidungen in Parlament und Bundesrat. In der ersten Hälfte des Berichtsjahres dominierten Meldungen über vertrauliche Evaluationsberichte, welche bereits früher an die Öffentlichkeit gelangt waren. Diesen Dokumenten war unter anderem eine ungenügende Bewertung des ausgewählten Modells Gripen zu entnehmen. Die Kritik brachte eine Flut an Medienberichten hervor, wobei insbesondere in Frage gestellt wurde, ob das vom Bundesrat favorisierte Modell den gestellten Anforderungen entsprechen würde. Hinterfragt wurde indes auch der Entscheid des Bundesrates zu Gunsten des schwedischen Fabrikats, welches zunächst mit einer Note „ungenügend“ bewertet worden sei. Bei der Medienkonferenz zum Typenentscheid wurde der Gripen schliesslich als gut befunden – er erfülle die Anforderungen „klar“. Ende Januar 2012 wurde bekannt, dass der unterlegene französische Hersteller Dassault der Schweiz ein neues Angebot für 18 Jets des Typs Rafale unterbreitet hatte. Mit 2,7 Mia. CHF lag das Angebot um 400 Mio. CHF unter dem Preis der 22 beantragten Gripen. Gemäss Hersteller und bestätigenden Expertenmeinungen seien 18 Rafales gleich effizient wie 22 Gripen, da sie eine höhere Reichweite hätten. Rüstungsminister Maurer schlug jedoch sämtliche Angebote aus und wies Kritik von sich, dass die unterlegenen Anbieter Dassault und EADS unfair behandelt worden seien, da sie ihre Angebote nicht anpassen konnten. Die Bedenken über die Qualität des Gripen halten sich über Monate hartnäckig. Da erst ein „Demonstrator“, ein Prototyp, des neuen Modells Gripen E/F existierte, schien es unklar, wie sich das Nachfolgemodell vom vorhergehenden Modell C/D abheben würde. Alles in allem

herrschte im Frühjahr 2012 grosse Unklarheit, einerseits über die Kosten der zu beschaffenden Maschinen und andererseits über die Leistungsfähigkeit des Gripen. Noch im Februar deckt die Presse weitere Details über die Bewertung des Gripen auf. Ungenügende Leistungen und Negativschlagzeilen führten zu beständiger Skepsis und einem fruchtbaren Nährboden für Kampfjetgegner. Die Dauerkritik gipfelte schliesslich in einer Medienorientierung, zu der sich Bundesrat Maurer am 15. Februar gezwungen sah. Vor versammelter Medienschar verteidigte Maurer, flankiert von den höchsten Offizieren, den Typenentscheid. Der Gripen sei die optimale Lösung für die Schweizer Armee. Das schwedische Produkt hätte die tiefsten Betriebskosten und sei so, neben dem tieferen Beschaffungspreis, den Konkurrenten vorzuziehen. Die Gegner zeigten sich allerdings noch nicht zufrieden mit den gelieferten Erklärungen und so wurde weiterhin eine offene und langwierige Debatte in den Medien geführt. Erste Stimmen erklärten den Kampfjetkauf bereits Mitte Februar als gescheitert. Die Basler Zeitung liess es sich schliesslich auch nicht nehmen, Anfang März Parallelen zur Mirage Affäre zu ziehen, welche Ende der Fünfzigerjahre einen Kampfflugzeugkauf zu einem Spiessrutenlauf zwischen Parlament und Regierung werden liess. Im gleichen Blatt war Mitte März berichtet worden, dass der Typenentscheid zu Gunsten des Gripen viel früher gefallen sei, als bis dahin bekannt. Gestützt auf eine bundesrätliche Antwort auf mehrere Interpellationen im Nationalrat, gab die Zeitung an, dass bereits Ende 2010 ein Entscheid gefallen sei. Das mediale Auf und Ab erstreckte sich über den gesamten Sommer 2012.⁴²

GESELLSCHAFTLICHE DEBATTE
DATUM: 30.08.2012
MAXIMILIAN SCHUBIGER

Aufgrund **anhaltender Kritik zum Gripen** wurde es immer wahrscheinlicher, dass sich neben den linken Parteien auch die einem Kampfjetkauf ursprünglich wohlgesinnten, bürgerlichen **Parteien** dem Tiger-Teilersatz (TTE) entgegen stellen würden. Für die FDP äusserte sich Parteipräsident Müller nach der Publikation des Subkommissionsberichts so pointiert, dass die Zeitungen den politischen Abschluss des Gripen prophezeiten. Im August hat die FDP ihre Position zum Kampfjetkauf revidiert. Die zusammen mit den anderen bürgerlichen Parteien für einen TTE eintretende Mittepartei trat nunmehr wesentlich kritischer gegenüber dem Gripen auf. Am 25. August erschien ein umfassendes Interview mit Parteipräsident Müller, welcher den Gripen nachdrücklich kritisierte. Die Stellung der FDP zu diesem Geschäft ist deshalb entscheidend, weil ohne sie eine Parlamentsmehrheit kaum zu Stande kommen könnte – SP und Grüne sind seit jeher gegen den Kampfjetkauf. Müllers Gripen-Kritik und die damit einher gehende Erkenntnis, dass der Gripen mit der neuen Kräftekonstellation politisch kaum eine Chance hätte, führte zu heftigen Reaktionen. Die Gruppe Giardino, ein Zusammenschluss von konservativen Offizieren und Armeefreunden, ging so weit, Müllers Rücktritt zu fordern. Müller liessen die Angriffe jedoch zunächst kalt und er liess diese ohne grosse Reaktion ins Leere laufen. Erst als auch seitens der SVP vermehrt in Richtung Müller und FDP geschossen wurde, kam es zu einem medialen Schlagabtausch, welcher in den Zeitungen unter dem Titel „Hahnenkampf“ ausgetragen wurde. Von Ignoranz über Mauscheleien bis zu Vetternwirtschaft und Befangenheit wurde Müller und seiner Partei alles unterstellt, vorwiegend seitens der SVP. Müller selbst reagierte fortan zunehmend angriffig, verteidigte aber stets seine Haltung. Neben vielen persönlichen Grabenkämpfen zeichnete sich vor allem eines ab: Die Beschaffung des neuen Kampfjets für die Schweizer Armee wurde gegen Jahresende zunehmend unsicher.⁴³

GESELLSCHAFTLICHE DEBATTE
DATUM: 31.12.2012
MAXIMILIAN SCHUBIGER

Das Geschäft Tiger-Teilersatz zog sich über das **gesamte Berichtsjahr** hindurch und gelangte noch nicht zu einem Entscheid. Die Kritik brach nicht ab und die Regierung, vor allem Bundesrat Maurer, hatte viel Arbeit zu leisten, damit der Gripen-Deal nicht bereits vor einer Parlamentsentscheidung zu einem Fiakso wurde. Kritiker und Kampfjet-Gegner erhielten indes ungefragt immer wieder neue Angriffsflächen. Die wichtige Rolle der Gripen Subkommission der SiK-NR und deren Einfluss auf das Geschäft wird 2013 noch deutlicher zum Tragen kommen, wenn es darum gehen wird, den Kauf der 22 Flugzeuge im Parlament zu behandeln.

En mai 2022, le Parlement a décidé d'**augmenter progressivement le budget de l'armée suisse**. Ainsi, en 2030, il représentera un pour cent du PIB, soit une dépense annuelle de CHF 7 milliards. Ce changement s'inscrit dans la vague émotionnelle qui s'est propagée en Europe suite à l'invasion de l'Ukraine par la Russie au début de l'année 2022. En effet, la peur a poussé plusieurs pays à augmenter leurs budgets militaires ou à reconsidérer leurs stratégies de défense, telles que les alliances militaires (adhésion à l'OTAN en juillet 2022 de la Suède et de la Finlande). Ces décisions relatives à la sécurité intérieure ont parfois été comparées, dans les médias, avec l'objectif de sortir du nucléaire fixé après l'accident nucléaire de Fukushima en 2011.

Dès février, les médias ont noirci du papier à ce sujet et deux interrogations ont notamment été très discutées. Premièrement, il a été question de se renseigner sur ce qui serait acheté avec cette hausse de budget, et, deuxièmement, de savoir qui verrait son budget diminuer suite à l'augmentation des fonds à la disposition de la Grande Muette. Concernant la première question, personne n'a pu donner de réponse claire. En effet, c'est un budget qui a été voté et non pas un achat. C'est pourquoi un nombre assez important de critiques a surgi dans différents journaux: «Aujourd'hui déjà il y a constamment des projets retardés. J'ai beaucoup de doutes que l'armée puisse utiliser l'argent de manière efficace. Il y a beaucoup d'air dans le budget», a été citée Sarah Wyss (ps, BS) dans la WOZ du 5 mai 2022. Malgré les incertitudes, le Tages Anzeiger a tenté de savoir dans quel cadre cet argent pourrait être utilisé. Sur la base du type de guerre conduit en Ukraine, un expert interrogé par le quotidien zurichois a conclu que l'argent servirait probablement à acquérir «plus d'artillerie, plus de véhicules, plus d'armes» afin de consolider les équipements et armements de défense conventionnelle. Le développement d'une armée de terre plus autonome et plus indépendante serait l'objectif. Pour ce faire, la Confédération pourrait envisager la création de mini-armées supervisées par une plus grande forme d'autorité militaire. Cette structure permettrait une auto-suffisance en cas de problèmes de communication avec la structure principale de l'armée.

Il serait, pour certains secteurs, justifié que ces incertitudes agitent le spectre d'une diminution des budgets. En effet, une augmentation des ressources disponibles pour la Grande Muette signifie une coupure de fonds dans d'autres domaines. La NZZ a avancé que trois secteurs pourraient, de par leur structure de financement, potentiellement être touchés par ce changement. Il s'agirait de l'agriculture, l'éducation et la recherche. L'article a mis en avant les difficultés que des coupes budgétaires pourraient représenter pour ces différents secteurs: la transition écologique ou encore le milieu scientifique, déjà handicapé par une large diminution de la coopération avec l'Europe, pourraient par exemple en faire les frais.

En définitive, il faudra encore attendre pour savoir avec certitude ce qui se tiendra sur la liste de courses de l'armée et quelles conséquences ces achats auront sur les autres secteurs.⁴⁴

L'achat de **nouveaux avions** de combat fait débat depuis le début du processus de négociation dans la société. Pour quelles raisons? Quels éléments ont fait réagir les médias et ont soulevé des critiques? Quels reproches ont été faits aux organes internes du gouvernement helvétique? Quelles éventuelles **zones d'ombres** ont été identifiées? Premièrement, il faut noter que le vote qui a permis de concrétiser le projet a été serré. En effet, l'objet accepté le 27 septembre 2020 a laissé 49.9 pour cent de la population suisse insatisfaite. Puis, la confédération a effectué des tests de sélection sur quatre avions de combat, dont deux européens, avec l'objectif que le choix final devait revenir le moins cher possible. Sur la base d'une série de critères dont 79 sous-critères gardés confidentiels, le Conseil fédéral s'est décidé pour le F-35A américain. Suite à cette décision, le gouvernement, tout particulièrement Viola Amherd, a dû répondre à une série de critiques. Ces dernières font référence au choix du modèle d'avion, aux coûts estimés de celui-ci ou encore à la mauvaise gestion de la politique internationale liée à l'achat des jets. Concernant la première critique, le choix de l'avion a provoqué le lancement de l'initiative «Stop F-35A». D'après le comité d'initiative, qui regroupe les Vert.e.s le PS et le GSsA, le F-35A serait hors de prix, inadapté, inutile et peu fiable. En lançant leur initiative, les initiates et initiateurs espèrent faire réfléchir leurs collègues et réenvisager l'option d'un avion européen: le Rafale français ou l'Eurofighter (né d'une collaboration européenne). Cette prise de position du comité d'initiative montre à quel point il est complexe de choisir un avion de combat en raison des paramètres extérieurs qui sont influencés par cette décision. Effectivement, en plus de devoir définir quelle stratégie militaire sera suivie et quel jet de combat sera le plus apte à répondre aux demandes formulées, le choix de l'avion a des conséquences sur les relations internationales de la Suisse. En signant pour le

Rafale français, la Suisse aurait pu bénéficier du soutien de son voisin auprès de l'UE, mais aussi d'un versement de CHF 3.5 milliards, étendu sur trente ans, en raison des impôts des travailleurs frontaliers. Cependant, dans un article du Temps du 10 septembre 2022 il a été affirmé que le Conseil fédéral «n'a même pas osé songer à un avion européen». Un point que le rapport du contrôle fédéral des finances (CDF), publié en juillet 2022, critique ouvertement. Le fait que la Confédération n'ait pas pris en compte ces relations internationales (seul le prix comptait) et que les relations avec l'Europe ont pris une claque n'aurait, pas dû arriver. Dans ce même rapport tout comme dans les médias, certaines actions entreprises par Viola Amherd, en ce qui concerne les discussions avec les pays des constructeurs, ont été critiquées à de nombreuses reprises. La conseillère fédérale aurait, en effet, été au courant des résultats des évaluations des avions lorsqu'elle est allée, en mars 2021, s'entretenir avec les différents représentants étatiques en charge des négociations. La critique s'est renforcée par la suite, car le choix final de la Suisse n'a été rendu public que deux mois après ces entrevues. D'après le rapport, cette procédure a engendré du travail inutile et des faux espoirs du côté des potentiels vendeurs. Dans les marges de l'article du Temps, il a été mis en avant que la commission chargée de l'écriture du rapport n'a pas tenu compte de tous les points essentiels de la question. En effet, d'autres critiques concernant les coûts d'entretien et le prix d'achat des jets n'ont pas été abordés par le Contrôle fédéral des finances. L'explication avancée par la commission concernerait un manque de connaissances techniques pour pouvoir juger de ces aspects. Cette justification a été remise en cause lorsque un journaliste du Temps a demandé pourquoi, dans ce cas, aucun expert extérieur n'a été engagé pour permettre cette analyse. Ce point était central car il a, à lui seul, déjà fait beaucoup de bruit et mis d'accord différentes orientations politiques sur les manquements du rapport. De plus, les 6.035 milliards de francs que coûteraient les 36 F-35A à l'achat étaient aussi entourés d'incertitudes. Effectivement, pour certains députés, il n'était pas clair si les prix avaient été fixés. Sur ce point, Viola Amherd a affirmé plusieurs fois que «le contrat est à prix fixe».

Dans un deuxième temps, il a aussi été question des frais qu'engendreront les avions au total. En effet, leur prix étant un des critères principaux, il était important pour les politicien.ne.s d'être sûr.e.s que sur trente ans, le F-35A coûterait bel et bien 2 milliards de francs moins cher que son concurrent classé le plus proche, tel que l'avançait l'évaluation technique du DDPS. En y regardant de plus près, deux aspects ont été remis en question à ce sujet par les opposants, soit le nombre d'heures de vol que les avions effectueraient ainsi que le montant que représenteraient les frais d'entretien. Concernant le premier aspect, il a été remarqué que, pour la comparaison des avions, un nombre d'heures de vol différent a été octroyé au F-35A. Ceci serait dû à un besoin d'exercice moins élevé avec l'avion américain en raison de son résultat technique. Argumentation que certain.e.s remettent en cause en raison de la complexité de l'engin. Concernant le deuxième aspect, les frais d'entretien ont été calculés sur les bases d'informations données par le constructeur et non sur les frais que le gouvernement américain rapporte suite à son expérience avec ces avions. Sur ce point, la conseillère fédérale Viola Amherd a assuré que les chiffres avancés par la Confédération étaient corrects et qu'en vu des commandes annoncées, pour les mêmes avions, par le Canada, la Finlande et l'Allemagne, les prix d'entretien pourraient même baisser.

En définitive, comme écrivait la NZZ le 9 juillet 2022, c'est un «théâtre politique» et, ce n'est pas fini.⁴⁵

Bevölkerungsschutz

Depuis le début de la guerre en Ukraine, les médias ont noirci le papier en abordant différents aspects de la sécurité suisse qui pouvaient laisser entrevoir des interrogations. L'un de ceux-ci concernait l'état des **abris civils en 2022**.

Durant la guerre froide, la Suisse a développé un réseau d'abris civils (sous les écoles, les immeubles, les maisons, derrière des parkings, etc.) et a établi des réserves de tablettes d'iode, afin de mettre la population en sécurité si une attaque nucléaire devait se produire. La guerre en Ukraine et les menaces d'attaques nucléaires ont soulevé de nombreuses questions à ce sujet, plaçant les abris au centre des débats. Effectivement, divers articles qui évoquaient des services de la protection civile devant répondre aux téléphones de civils et de communes cherchant des renseignements ont été publiés dans plusieurs journaux de Suisse romande et alémanique. À retenir de ces articles: les **abris civils sont assez nombreux** pour accueillir tout le monde et la situation actuelle ne nécessiterait pas forcément de se retirer dans les abris. En effet,

ils n'ont pas été conçus pour protéger contre un nuage radioactif, mais contre l'attaque directe d'une bombe nucléaire. De ce fait, si une bombe nucléaire devait exploser ailleurs en Europe, la population ne serait pas forcément poussée à descendre dans les abris, mais plutôt à rester cloîtrée à la maison jusqu'à ce que le danger soit écarté. Le journal le Temps a indiqué qu'une descente dans les abris ne serait utilisée qu'en dernier recours, lorsque tous les autres moyens moins incisifs auraient déjà été utilisés. Cette décision serait prise seulement en cas de situation catastrophique. Au 31 mars 2022, les autorités suisses, touchées par la situation ukrainienne, étaient prévenantes et contrôlaient que les plans d'actions étaient prêts, tout en restant confiantes et se voulant rassurantes.⁴⁶

Wirtschaft

Wirtschaftspolitik

Strukturpolitik

GESELLSCHAFTLICHE DEBATTE
DATUM: 02.11.2022
MARCO ACKERMANN

Im Zusammenhang mit der Covid-19-Pandemie und dem Krieg in der Ukraine kam es zu Schwierigkeiten in internationalen Lieferketten und in der Verfügbarkeit gewisser Güter und Energieträger. Im Jahr 2022 standen deshalb die **wirtschaftliche Versorgungssicherheit** sowie die wirtschaftliche Kriegsvorsorge vermehrt im Interesse der medialen Berichterstattung sowie im Fokus einiger parlamentarischer Vorstösse.

Zentral waren dabei die **Pflichtlager**, wie beispielsweise jenes für Treibstoffe: Während dieses über Jahrzehnte nie angezapft worden war, musste der Bundesrat im vergangenen Jahrzehnt mehrfach Reserven für den Markt freigeben (2010, 2015, 2018 und 2019). Zu den Hauptursachen für die Versorgungsengpässe auf dem freien Markt zählten vor allem der tiefe Rheinpegel in trockenen Sommern – welcher den Import über die Rheinschifffahrt erschwerte –, Streiks im Ausland und Probleme in Raffinerien. Auch im Sommer 2022 musste der Bundesrat das Pflichtlager teilweise freigeben – dazu beigetragen hat auch der Krieg in der Ukraine. Im März 2022 öffnete der Bundesrat zudem das Pflichtlager für Opiode. Dieser Schritt sei aufgrund einer «schweren Mangellage» an Schmerzmitteln auf dem Schweizer Markt notwendig geworden, die durch Kapazitätsprobleme in der Herstellung solcher Medikamente verursacht worden sei, erklärte der Bundesrat dazu. Neben der Freigabe von bestehenden Pflichtlagern wurden auch neue eingeführt: So kam 2022 ein Pflichtlager für Rapssaatgut neu dazu. Bereits 2020 führte der Bundesrat das Pflichtlager für Ethanol – das 2018 aufgelöst worden war – wieder ein (vgl. Mo. 20.3448), da es zu Beginn der Covid-19-Pandemie zu Versorgungsschwierigkeiten mit Ethanol für die Produktion von Desinfektionsmitteln gekommen war. Die Pflichtlager erstreckten sich im Jahr 2022 deshalb über Zucker, Reis, Speiseöle und -fette, Getreide, Kaffee, Futtermittel, Stickstoff-Dünger, Benzin, Dieselöl, Flugpetrol, Heizöl sowie Heizöl extra leicht (für Zweistoffanlagen), Uran-Brennelemente, Rapssaatgut, diverse Arzneimittel und Impfstoffe, Kunststoffe (Polyethylen-Granulate zur Herstellung von Desinfektionsmittelflaschen sowie Zusatzstoffe) und Ethanol. Wie die Aargauer Zeitung im Juni 2022 schrieb, erwiesen sich diese «Überbleibsel aus dem Kalten Krieg» plötzlich wieder als sinnvolle Massnahmen, um aktuellen Herausforderungen zu begegnen.

Auch organisatorisch erkannte der Bundesrat beim Thema der wirtschaftlichen Landesversorgung Handlungsbedarf: Im März 2022 kündigte er an, das dafür zuständige **BWL personell aufstocken** zu wollen. Insbesondere der Chefposten im Bundesamt soll dabei zu einer Vollzeitstelle ausgebaut werden – bisher war dieser Milizposten mit einem Pensum von 40 Prozent verbunden.

Die Frage der wirtschaftlichen Versorgungssicherheit beschäftigte auch die Mitte-Fraktion, welche bei essenziellen Gütern eine Reduktion der Abhängigkeit vom Ausland verlangte – eine Motion, die der Ständerat im Herbst 2022 als Zweitrat jedoch fallen liess. Im Sommer veröffentlichte der Bundesrat zudem einen Bericht zu einer angenommenen Motion Häberli-Koller (mitte, TG; Mo. 20.3268), welche ebendiese wirtschaftlichen Abhängigkeiten bei essenziellen Gütern aufzeigte. Weiter wollte der Nationalrat auch die Situation der Versorgungssicherheit mit Metallen und seltenen Erden geklärt haben und überwies im Herbst 2022 ein entsprechendes Postulat Schneider-Schneiter (mitte, BL; Po. 20.3950) an den Bundesrat.

Des Weiteren trat das Thema der wirtschaftlichen Landesversorgung im Zusammenhang mit der drohenden Energieknappheit im Winter 2022/2023 in den Fokus der öffentlichen Debatte. Nebst den durch den Bund in Auftrag gegebenen Pflichtlagern standen auch die **privaten Notvorräte** im Fokus. So rief beispielsweise der Regierungsrat des Kantons Zürich im September 2022 die Bevölkerung dazu auf, einen Notvorrat anzulegen, um gegen die Energieknappheit gewappnet zu sein. Der Notvorrat

solle dabei aus Wasser und Getränken, Lebensmitteln, Gebrauchsgütern, Hygieneartikeln sowie einer Hausapotheke bestehen. Auch das BLV habe in diesem Zusammenhang seine Informationstätigkeit verstärkt, berichtete die NZZ.

Die Diskussion weitete sich zuletzt auch auf den militärischen Bereich aus: Die vielen **Bunkeranlagen** in privaten sowie öffentlichen Gebäuden in der Schweiz gewannen im Jahr 2022 aufgrund des Kriegs in der Ukraine und der atomaren Drohungen seitens Russlands plötzlich wieder an medialem Interesse. Als einziger Kanton hat dabei Luzern die Zuteilung der Bevölkerung auf die Bunkeranlagen online veröffentlicht. Die Aargauer Zeitung berichtete zudem darüber, in welchen Kantonen genügend Schutzplätze und in welchen gemessen an der wohnhaften Bevölkerung zu wenig Schutzplätze vorhanden sind. Während etwa der Kanton Graubünden eine Abdeckung von 146 Prozent aufweise, könne der Kanton Genf nur 72 Prozent aller Einwohnerinnen und Einwohnern im Ernstfall einen Schutzplatz anbieten. Gesamtschweizerisch betrachtet bestehe allerdings eine Abdeckung von über 100 Prozent.⁴⁷

Wirtschaftsordnung

Le Département fédéral de la Défense (**DDPS**) a décidé de se séparer de l'**entreprise d'armement RUAG**. L'évolution des activités de RUAG Holding, avec uniquement 30 pour cent de son chiffre d'affaire lié à l'armée Suisse et 50 pour cent de ses employés à l'étranger, ainsi qu'un récent rapport sur la gouvernance des entreprises proches de la Confédération, ont dicté ce choix selon le Conseil fédéral. Cette stratégie scindera RUAG Holding SA en deux entités: MRO CH et RUAG international. D'un côté, MRO CH continuera à fournir les prestations liées à l'armée, sous l'égide de la Confédération. D'un autre côté, RUAG International reprendra l'ensemble des secteurs d'activités non liés à l'armée helvétique. Cette stratégie permettra également de renforcer la sécurité informatique au sein de MRO CH. Si cette décision s'est profilée comme une réponse à la cyberattaque qu'avait subi RUAG, et imposée comme une évolution logique en fonction des récents développements au sein de RUAG, certains politiciens de gauche ont critiqué une décision qui facilite les exportations de matériel de guerre et permet donc au Conseil fédéral de se « dérober » devant cette question épineuse qui anime la coupole fédérale depuis plusieurs mois.⁴⁸

Sozialpolitik

Soziale Gruppen

Kinder- und Jugendpolitik

Die positive Aufnahme des Jugendberichts und die Bereitschaft weiter Kreise, eine aktivere Jugendpolitik des Bundes zu unterstützen, können freilich nicht darüber hinwegtäuschen, dass die **Beziehungen zwischen Jugend und Erwachsenengesellschaft** nach wie vor durch viel Konfliktstoff belastet werden. Unter den zahlreichen Auseinandersetzungen, die sich um Jugendzentren drehen, beanspruchten Vorgänge in Winterthur besondere Aufmerksamkeit. Im März wurde das Jugendhaus unter Polizeieinsatz geräumt. Im Sommer entfesselten antimilitaristische Texte, die im Schaufenster des Jugendhauses ausgehängt worden waren, einen « Wandzeitungskrieg », der unter anderem zu zwei Petitionen an den Stadtrat führte. 2'500 Winterthurer wandten sich gegen « subversive Umtriebe im Jugendhaus », 1'300 Bürger unterzeichneten eine Eingabe « Für freie Meinungsäusserung im Jugendhaus ». Der Stadtrat als Träger dieser Institution arbeitete schliesslich ein « Wandzeitungsregulativ » aus, das unzensurierte Wandzeitungen im Treppenhaus und in den Gängen des Jugendhauses gestattete. — Die **Zürcher Stimmbürger lehnten** einen Kredit von CHF 42 Mio für den **Bau des Gemeinschaftszentrums Drahtschmidli ab** und verlängerten damit den nahezu 30 jährigen Leidensweg des Zürcher Jugendhauses um eine weitere Etappe. Die Errichtung einer Pioniersiedlung nach dem Vorbild von « Longo Mai » in Lostallo (Misox, GR) gab als ein Experiment, das sich offenbar nur schwer mit traditionellen Vorstellungen vertrug, viel zu reden. Die Pioniere fanden nicht nur aus dem linken Lager, sondern auch durch bürgerliche Politiker und Wirtschaftskreise Unterstützung, gerieten aber trotzdem, wie zuvor in Frankreich, unter starken Beschuss. Man warf ihnen vor, als Polit-, Sex- und Rauschgiftkommune die staatliche und sittliche Ordnung bewusst und zielgerichtet zu untergraben. Die Bündner Fremdenpolizei wies, unter anderem aus überfremdungspolitischen Gründen und auf Wunsch der Lostaller Gemeindeversammlung, zwölf Ausländer aus.⁴⁹

GESELLSCHAFTLICHE DEBATTE

DATUM: 19.03.2019
GUILLAUME ZUMOFEN

GESELLSCHAFTLICHE DEBATTE

DATUM: 02.12.1974
OSCAR ZOSSO

Parteien, Verbände und Interessengruppen

Parteien

Grosse Parteien

GESELLSCHAFTLICHE DEBATTE
DATUM: 21.09.2011
MARC BÜHLMANN

Uneinig war man sich in der CVP bei der **Militär- und Sicherheitspolitik**. CVP-Stände- und Nationalräte beurteilten Fragen wie die Höhe der Verteidigungsausgaben, die Grösse der Armee und den Zeitpunkt für die Beschaffung der neuen Kampfflugzeuge äusserst unterschiedlich. Parteipräsident Darbellay ärgerte sich öffentlich über die „Armeefreunde“ in der kleinen Kammer, die für eine Aufstockung des Budgets und eine rasche Beschaffung der Flugzeuge votierten, nachdem sich die Partei in ihrer Wahlplattform für eine schlanke Armee ausgesprochen hatte. Schliesslich sorgten im Herbst dann aber auch rund drei Viertel der CVP-Nationalräte dafür, dass dem höheren Armeebudget zugestimmt wurde.⁵⁰

Linke und ökologische Parteien

GESELLSCHAFTLICHE DEBATTE
DATUM: 26.12.1974
PETER GILG

La **nouvelle gauche** est demeurée divisée. Les Organisations progressistes (**POCH**), qui enregistraient à nouveau de petits succès électoraux, ont continué d'œuvrer en commun avec le Partito socialista autonomo tessinois, en particulier pour le lancement d'une seconde initiative 'populaire visant à abaisser de cinq ans l'âge de la retraite AVS. La **Ligue marxiste révolutionnaire** au contraire prit ses distances à l'égard de cette opération qui aurait le désavantage de disperser les forces alors qu'il s'agirait au contraire de trouver une alternative à la solution des trois piliers de la prévoyance-vieillesse. Dans une analyse de fond, les organisations progressistes (POCH) se rallièrent à une option révolutionnaire quant à la ligne générale du mouvement communiste mondial, sans prendre position dans la controverse entre Moscou et Pékin. Lors d'une manifestation qui prit l'allure de congrès, on se prononça pour une politique d'alliance avec d'autres organisations de gauche. POCH annonça pour 1975 la création d'une publication mensuelle en français, étendant de la sorte – et pour la première fois – son rayon d'action à la Suisse romande. L'organe du Parti communiste de Suisse (marxiste-léniniste), de tendance pro-chinoise, a opéré un virage surprenant en soutenant un renforcement de la défense nationale afin de conserver l'indépendance du pays, cela en dépit de la méfiance observée à l'égard de la bourgeoisie. (Cf. succès électoraux du POCH en 1974 à Berne ici et ici, et à Zurich)⁵¹

1) AVF, 18.6.22; APZ, 24.6.22; AVF, 28.6.22

2) Communiqué de presse CPS-CE du 21.3.23; BZ, 25.2.22; TA, 5.3.22; NZZ, 31.3.22; NZZ, 26.4.22; AZ, 2.5., 3.5., 2.6., 4.6.22; Blick, 7.6.22; WOZ, 25.8.22; AZ, 27.10., 28.10.22; NZZ, 29.10., 1.11., 22.11., 25.11., 7.12., 8.12.22; AZ, 25.1., 26.1., 2.2., 4.2.23; Lib, 20.2.23; AZ, 22.2., 24.2., 1.3.23; AZ, Lib, 6.3.23; AZ, 7.3.23; Lib, 9.3.23; Lib, 10.3.23; AZ, 11.3.23

3) NZZ, 19.1., 10.2.22; Blick, 28.2.22; AZ, Blick, Lib, NZZ, 5.3.22; AZ, 8.3.22; Republik, 10.3.22; AZ, 18.3.22; SoZ, 20.3.22; NWZ, OJ, 21.3.22; TZ, 28.3.22

4) AZ, 19.1.22; Lib, 9.2., 16.2., 17.2.22; AZ, TA, 31.3.22

5) NZZ, 25.3.22; AZ, 30.3.22; NZZ, 8.4.22; TA, 9.4.22; NZZ, 14.4.22; So-Bli, 17.4.22; 24H, AZ, NZZ, 19.4.22; NZZ, 4.5.22; 24H, 14.5.22; NZZ, 16.5.22; 24H, NZZ, 25.5.22; AZ, 30.5.22

6) GSSA, Pilum 22; 24H, NZZ, 23.11.22; TA, 24.11.22; AZ, 25.11.22; Blick, 26.11.22; Blick, TA, 29.11.22

7) Délib. Ass. féd., 1969, I, p. 51 s.; Délib. Ass. féd., 1969, III, p. 34; NZZ, 26.3., 21.5. et 4.9.69.; Vat., 2.12.69; BN, 19.12.69; NBZ, 22.12.69.

8) BBI, 1975, II, S. 1706 ff.; Presse vom 17.08., 18.08., 26.08.76; TA, 02.09.76; IdG, 11.10.76; Ww, 01.09., 08.09.76

9) AB NR, 1977, S. 260 ff.; AB NR, 1977, S. 999 f.; BB, III, 1977, S. 470 ff.; Bankverein, Der Monat, 1977, Nr. 5, S. 8 ff.; BZ, 172, 23.7.77; NZZ, 13, 17.1.77 et 299, 21.12.77; LNN, 32, 8.2.77; Bund, 63, 16.3.77; 263, 9.11.77; NZZ, 299, 21.12.77.; E. Gruner / H.-P. Hertig, Die Finanz- und Steuergesinnung des Schweizervolkes, Bern (1977), S. 13 ff.; SAMS-Informationen, 2/1978, Nr. 1

10) Vr, 66, 19.3.79; BZ, 116, 19.5.79; JdG, 116, 19.5.79; 145, 25.6.79; Vat. 144, 25.6.79; TA, 208, 8.9.79; BaZ, 74, 28.3.79 et 209, 7.9.79; NZZ, 74, 29.3.79.

11) NZZ, 01.02., 05.05., 04.07., 11.12.80; LNN, 19.04., 14.05.80; BaZ, 02.02., 17.05., 13.12.80; Vat., 07.02.80; SGT, 02.06., 14.06.80; Bund, 02.06.80; TA, 04.03.80

12) BaZ, 20.02.80; TW, 07.03.80; SP-Information, 05.06.80; Vr, 24.06.80; TA, 05.12.80; NZZ, 16.09.80; Sonderausgabe TA, Zürich 1980, S. 26 ff.; BaZ, 23.01.80; LNN, 21.01.80

13) BO CN, 1981, p. 538 s.; BO CN, 1981, p. 540 ss.; Chevallaz (1981). Notre armée, un instrument de dissuasion.; Suisse, 19.09.81; BaZ, 21.11.81; NZZ, 04.05., 05.09., 03.10., 16.11.81; Woche, 11.12.81; Suisse, 31.12.81; SZ, 28.03.81; Lib., 12.09.81; Vat., 28.03.81; TA, 28.03., 26.10.81; 24 Heures, 12.09., 19.09.81

14) BO CN, 1981, p. 48 ss.; BO CN, 1981, p. 952; Vr, 30.03., 08.12.81; TA, 02.04.81; TW, 08.05., 03.10.81; BaZ, 07.12., 14.12.81; Woche, 11.12.81; Bund, 07.09.81; LNN, 09.11.81; Suisse, 01.12.81; TA, 26.02., 13.05., 30.06., 01.07.81; Ldb, 16.05., 26.05., 29.06., 30.06., 01.07.81; TA, 17.02.81; TW, 14.10.81; SP-Information, 27.04., 22.10., 14.12.81; NZZ, 16.09.81

15) Ww, 21.01.81; NZZ, 24.01., 05.03., 18.03., 16.07., 19.12.81; 24 Heures, 03.08.81; BaZ, 31.08.81; Vat., 07.02.81

16) Presse du 4.2., 1.3., 6.9. et 23.9.91; NZZ, 5.2.91; LNN, 25.2.91; Presse du 19.1.91.

17) Presse des 12.3., 23.3 et 27.8.94; LNN, 15.3., 16.3., 5.8., 24.8 et 29.8.94; LZ, 5.8 et 23.8.94.

18) NQ, 6.6 et 9.7.96; presse du 29.8.96.

19) Presse du 16.6.97; 24 Heures, 15.9.97.

20) BO CN, 1998, p. 524; BO CN, 1998, p. 785 ss.; LT, 15.6.98; TG, 11.6.98.

21) Presse du 9.1.99.

22) LT, 28.4.99 TG, 6.7.99.

23) Lib., 11.11. et 20.11.00; 24h, 24.6.00.

- 24) Communiqué de presse du CF du 10.4.19; TA, 11.4.19; BaZ, 15.4.19; AZ, NZZ, TG, 16.4.19; WW, 18.4.19
- 25) RTS, 4.9.19; SoZ, 16.6.19; 24H, LT, 17.8.19
- 26) TG, 21.12.19
- 27) Communiqué de presse DDPS du 29.5.20; LT, 4.3., 19.3.20; NZZ, 25.3.20; TG, 2.4.20; LT, 9.4.20; NZZ, 11.4., 15.4.20; LT, NZZ, 21.4.20; NZZ, 23.4.20; Bund, LT, 25.4.20; Lib, 4.5.20; AZ, 11.5.20
- 28) TG, 19.7.21
- 29) SZ, 20.1.22; LZ, 25.1.22; URZ, 5.3.22; NZZ, 16.3.22; URZ, 28.3.22
- 30) WW, 3.2.22; AZ, 9.3.22; NZZ, 15.3.22; TA, 23.3.22; AZ, 24.3.22; NZZ, 26.4., 7.5.22; AZ, 10.5.22; 24H, 14.5., 25.5.22; AZ, 2.6., 8.6.22; Lib, TA, 15.7.22; TA, 18.7.22
- 31) SoZ, 12.9.21; LT, 14.9.21
- 32) BO CN, 1982, p. 583 s.; Bund, 09.03.82; 24 Heures, 01.06.82; BaZ, 19.06., 21.06., 04.11.82; NZZ, 07.01., 14.04., 21.06., 13.09.82; TW, 14.09.82; SGT, 18.05., 03.06.82; TA, 21.06.82; Lib., 01.07.82
- 33) JdG et NZZ, 27.2.98; NZZ, 22.4.98; TG, 10.7.98.
- 34) LT, NF et TA, 8.1.05 (officiers et conseillers nationaux); NLZ, 26.1.05; SGT, 28.1.05; Büz, 2.2.05; BZ, NZZ et QJ, 4.2.05 (gouvernements cantonaux). Bund et BZ, 4.2.05.
- 35) NZZ, 13.1 (CPS-CN) et 16.4.05 (pétition).
- 36) NZZ, 4.3.05 (Alpnach); LT, 29.3.05 (Coire); NZZ et SGT, 8.7.05 (Frauenfeld).
- 37) LT, 17.7 et 2.12.06; presse du 24.8.06.
- 38) AB NR, 1978, S. 1081 f.; Ww, 08.02., 12.07.78; NZZ, 14.03., 25.03., 14.06., 07.07., 18.08., 16.09., 31.10.78; gk., 01.06.78; TA, 01.06., 17.06.78; Presse vom 16.03., 23.03., 15.04., 06.07.78; Bund, 21.09.78; BaZ, 09.05.78
- 39) BaZ, 19.07., 22.09.79; TA, 19.07.79; NZZ, 25.06., 21.07., 25.07.79; TA, 15.09.79; Sonntagsblick, 23.09.79; Ww, 20.06.79; Vr, 20.07.79; Verhandl. B. vers., 1979, IV, S. 56
- 40) Presse vom 01.12.80; BaZ, 16.01.80; SGT, 01.05.80; Verhandl. B. vers., 1980, I, S. 17
- 41) Presse du 7.5. et 8.5.92.
- 42) BaZ, 5.1.12; SoZ, 29.1.13; Presse vom 14. und 15.2.2012; WoZ, 16.2.2012.
- 43) NZZ, 25.8.12; TA, 30.8.12.
- 44) NZZ, 28.2.22; 24H, Lib, NZZ, TA, 1.3.22; NZZ, SGT, TA, 4.3.22; SoZ, 6.3.22; TA, 7.3.22; NZZ, 10.3.22; SoZ, 13.3.22; TA, 16.3.22; LT, 17.3.22; 24H, 21.3.22; LT, 22.3.22; LT, Lib, 23.3.22; NZZ, TA, 24.3.22; SoZ, 27.3.22; TA, 23.4.22; WOZ, 5.5.22; NZZ, 6.5.22; AZ, 7.5.22; TA, 10.5., 14.5.22
- 45) LT, 28.6.21; NZZ, 21.7.21; TA, 10.5.22; LT, 13.5.22; SoZ, 22.5.22; WOZ, 29.5.22; Blick, 31.5.22; LT, 23.6.22; SoZ, 26.6.22; AZ, LT, NZZ, TA, 9.7.22; So-Bli, SoZ, 10.7.22; NZZ, 11.7.22; Blick, Republik, TA, 12.7.22; So-Bli, 17.7.22; AZ, 20.7.22; WW, 21.7.22; AZ, 27.7.22; Blick, 31.8.22; 24H, AZ, Blick, LT, Lib, NZZ, TA, 10.9.22
- 46) LZ, 10.1.22; 24H, 12.2.22; AVF, AZ, Lib, NZZ, 5.3.22; NZZ, 7.3.22; Bund, LT, 10.3.22; QJ, 15.3.22; AVF, 17.3.22; APZ, 23.3.22
- 47) Medienmitteilung BR vom 7.3.22; TA, 10.1.22; NZZ, 23.2.22; AZ, 5.3.22; NZZ, 31.3.22; SGR, 19.5.22; NZZ, 15.6.22; AZ, 20.6., 23.7.22; NZZ, 13.8.22; TA, 23.8.22; AZ, 29.8.22; NZZ, 24.9.22; Lib, 17.10.22; SGT, 2.11.22
- 48) AZ, BaZ, NZZ, 19.3.19; AZ, 20.3.19; BaZ, 28.3.19; BaZ, 29.3.19
- 49) Basel : TA, 128, 6.6.74 ; Bresche, Nr. 35/34, Juli/August 1974. Bern : Bund, 148, 28.6.74, 262, 8.11.74 ; BN, 163, 16.7.74. Chur : NBZ, 284, 16.9.74. Genf : TG, 162, 15.7.74 ; VO, 170, 26.7.74 ; 220, 24.9.74 ; JdG, 240, 15.10.74. Schlieren : Tat, 281, 2.12.74. Schwyz : Vat., 160, 13.7.74. St. Gallen : TA, 274, 25.11.74 ; Ostschw., 277, 27.11.74.; Ldb, 90, 20.4.74 ; 143, 25.6.74 ; 218, 21.9.74 ; 266, 16.11.74 ; 299, 27.12.74 ; TA, 194, 23.8.74 ; 196, 26.8.74 ; Focus, Nr. 53, Juni 1974.; NZZ, 38, 24.1.74 ; 291, 26.6.74 ; 294, 28.6.74.; NZZ, 87, 21.2.74 ; 141, 25.3.74 ; 193, 27.4.74 ; Der Republikaner, 4, 15.3.74 ; LNN, 81, 6.4.74 ; 83, 9.4.74 ; Ww, 17, 24.4.74 ; Ldb, 101, 4.5.74 ; TA, 104, 7.5.74 ; 83, 9.4.74.
- 50) TA, 7.7.11; NZZ, 16.8.11; SGT, 2.9.11; SN, 17.9.11; TA, 21.9.11.
- 51) Gilg (1974). Jugendliches Drängen in der schweizerischen Politik. Struktur, Ziele und Aktionsformen von politischen Gruppen der jungen Generation.; Octobre, no 80, nov. 1974. Le PCS/ML, fondé en janvier 1972, est le successeur de l'Organisation des communistes de Suisse (cf. Octobre, no 47, févr. 1972).; POCH Autorenkollektiv. Für eine revolutionäre Generallinie, Materialien zur Diskussion der Generallinie der kommunistischen Weltbewegung, Zürich 1974 ; POCH-Zeitung, 10, 24.1.74 ; 24, 6.6.74.; POCH-Zeitung, 12; 21.2.74 ; 21, 16.5.74 ; 26, 26.12.74 ; La Brèche, 89, 14.3.74.; Tribune ouvrière. Cf. POCH-Zeitung, 25, 19.12.74.